

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1947 - 25 novembre 2005 - prix : 1 €

**L'espoir
n'est pas dans
l'alternance
électorale mais
dans la lutte**

Banlieues

**Les ZEP,
parents pauvres
de l'Education**
p. 7

**EDF
livrée aux
profits privés**
p. 5

**PS - PCF
Refaire
ce qui a
échoué ?**
p. 5

SNCF, RATP, RTM

p. 13 et 14



**Les raisons du
mécontentement**

Sommaire

Leur société

- p 4** ■ Banlieues : la droite attise le racisme
■ Moins d'allocations et plus de difficultés
- p 5** ■ La direction du PCF voudrait refaire « ce qui a échoué »
■ EDF : actionnariat populaire ?
- p 6** ■ Les niches fiscales des Dom-Tom
- p 7** ■ Le gouvernement et les quartiers dits sensibles
■ Les ZEP
- p 16** ■ Les sans-abri et le froid
■ Les « logements sociaux »

■ Non aux violences faites aux femmes

Tribune

- p 6** ■ Une seule façon de vaincre : s'y mettre ensemble !

Dans le monde

- p 8** ■ Allemagne : La grande coalition
■ L'ONU n'ira pas fouiner à Guantanamo
- p 9** ■ Espagne : l'évolution du régime après la mort de Franco
■ Monaco : un rocher en or massif
- p 10** ■ Egypte : le succès des Frères musulmans
■ Italie : croisade contre le droit à l'avortement

Enseignement

- p 11** ■ La grève du 24 novembre
■ Lycée professionnel d'Audy (Nord)

■ Lycée Georges-Braque d'Argenteuil (Val-d'Oise)

Dans les entreprises

- p 12** ■ RTM Marseille
■ RATP
- p 13** ■ SNCF : une journée de grève réussie
- p 14** ■ La Poste à Toulouse
■ Ministère des Finances

■ L'entreprise ONET à Grenoble

■ Stora-Corbehem (Pas-de-Calais)
- p 15** ■ Renault

400 smic pour un PDG

Depuis plusieurs années, les salaires déclarés par les dirigeants des grandes entreprises augmentent en moyenne de 6 % par an ; ceux des cadres de 3 à 3,5 % et ceux des autres salariés de 2 à 2,5 % seulement. Ces moyennes ne prennent pas en compte les salariés en emplois précaires, CDD et intérim, ni bien sûr ceux au chômage.

Un cabinet de conseil aux actionnaires, Proxinvest, vient de publier cette enquête à l'intention des conseils d'admini-

nistration, établissant ainsi que la rémunération moyenne d'un PDG du CAC 40 représente pas moins de 400 fois celle d'un smicard : 5,6 millions d'euros par an, soit 480 000 euros par mois !

Mais ce n'est qu'une moyenne. Dans ce classement, en additionnant son salaire, ses primes diverses et ses stock-options déclarées, le PDG de L'Oréal Lindsay Owen-Jones arrive en tête : il encaisse 22,6 millions d'euros par an ; Ber-

nard Arnault, PDG de LVMH : 16,2 millions ; Jean-René Fourtou, aujourd'hui PDG chez Vivendi : 13,7 millions ; Antoine Zacharias, de Vinci : 13,3 millions. Et c'est sans compter leurs multiples matelas comme les compléments personnalisés de retraite et tous les avantages en nature grands et petits.

Bien sûr, ces PDG ne sont grassement arrosés qu'à la condition de dégager des milliards de profits pour les gros

actionnaires. C'est pourquoi ils sont intéressés aux résultats par des primes, d'autant plus florissantes qu'elles s'accompagnent de réductions de la masse salariale. Et ces mêmes individus, sans avoir besoin d'être élus, obtiennent l'aide de leurs comparses politiques pour amputer tous les droits sociaux des travailleurs.

Capitaines d'industries ? Non, pirates de la société !

Louis BASTILLE

Quand l'industrie pharmaceutique a le culot de gémir

Elle pleure, l'industrie pharmaceutique. Elle n'en peut plus, dit-elle, de « soutenir la réforme de l'assurance-maladie et d'y apporter financièrement son concours ». Elle s'insurge contre une politique qui va « isoler la France, détourner les investissements, réduire les partenariats de recherche (...) et finalement détruire l'emploi ». Ce sont les termes d'une supplique au Premier ministre qui s'étale en immenses placards publicitaires dans la presse sous forme d'une pétition signée par tous les laboratoires et intitulée : « Veut-on

garder et développer en France une industrie du médicament ? »

L'origine de cette lamentation doublée de menaces de licenciements ? L'adoption du projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2006 qui, après avoir été voté par les députés, vient de l'être par les sénateurs, avant d'être définitivement adopté dans les jours prochains. Ce qui fait hurler les laboratoires, ce n'est pas le forfait de 18 euros qui va rester à la charge des patients pour les actes médicaux supérieurs à 91 euros ; il compromettra l'accès

aux soins pour tous ceux qui n'ont pas de mutuelle et fera augmenter le tarif de ces mutuelles pour ceux qui en ont une, mais de cela les industriels de la pharmacie ne disent pas un mot. Ce qui les fait gémir c'est la taxe sur le chiffre d'affaires qu'ils vont devoir acquitter. Pourtant ce n'est pas grand-chose. Le gouvernement demandait 1,96 % du chiffre d'affaires, les députés avaient voté 1,50 % avant que les sénateurs ne reviennent aux 1,96 % initiaux.

De l'aveu même du syndicat

Sophie GARGAN

• Carte-cadeau

D'abord un cadeau pour les banques !

Un mois avant les fêtes de fin d'année (et ce n'est certainement pas un hasard !), le groupe Carte Bleue Visa vient de sortir la « carte-cadeau » : il s'agit d'une carte de paiement prépayée par le donateur, qui choisit la somme qu'il veut offrir. Les clients de LCL (Le Crédit Lyonnais) peuvent l'acquérir dès le 24 novembre ; elle sera disponible à la Bred ou à La Poste courant 2006.

Les avantages mis en avant par les promoteurs de cette

carte sont qu'il s'agit d'un cadeau « original », offrant un moyen de paiement pouvant être utilisé par quiconque ne possède pas de compte bancaire, soit parce qu'il est trop jeune, soit parce qu'il est trop fauché.

La carte-cadeau LCL est valable un an, son montant est compris entre 20 et 799 euros, et elle est acceptée par tous les commerçants en France. La seule différence, donc, avec le billet que les grands-parents

glissent dans une enveloppe pour faire un cadeau à leurs petits-enfants, est qu'ils devront payer 6 euros à la banque ! Si, en plus, ils choisissent les options proposées (paquet cadeau, message personnalisé et envoi par Chronopost), il leur faudra rajouter 10 euros !

Et voilà comment les banques ont trouvé le moyen de prélever leur profit... même sur les cadeaux que vous pouvez vouloir faire !

M.L.

Rencontre avec les militants de Lutte Ouvrière

CHARTRES (Eure-et-Loir)

Dimanche 4 décembre à la « Foire de la Saint-André » Butte des Charbonniers (côté porte Drouaise)

LUTTE OUVRIÈRE

(Union Communiste (Trotskyiste)
membre de l'Union Communiste Internationaliste)

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 10091 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin.

Lutte Ouvrière sur Internet :

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
e-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Téléphone : 01 48 10 86 20
Télécopie : 01 48 10 86 26

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :
LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Ci-joint la somme de :
par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	21 €
USA, Canada	35 €	70 €	25 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	32 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 21 novembre

L'espoir n'est pas dans l'alternance électorale mais dans la lutte d'ensemble des travailleurs



Au sortir du congrès socialiste des 19 et 20 novembre au Mans, François Hollande, secrétaire national du PS, a lâché, content de lui, que désormais l'espoir de l'alternance est ouvert. Le PS n'a pas encore réglé qui, dans son trop-plein de candidats, le représentera. Mais, désormais, le parti est uni autour d'un texte de synthèse, toutes voiles dehors vers l'horizon électoral de 2007.

Le PS a « *gauchi son langage* », s'extasie une partie de la presse. Fabius, ex-Premier ministre, ex-ministre de l'Économie, s'en est pris « à l'*hyper-capitalisme financier* ». Hollande veut un « *nouveau partage de la valeur ajoutée* ». Et Lang s'est envolé : « *Il faut faire rendre gorge au capitalisme sauvage* ». Rien que ça ! Mais qu'y a-t-il de concret derrière les envolées ?

Le smic à 1 500 euros avant la fin de la législature, en 2012 ? Mais cela correspond exactement à ce que le smic sera de toute manière si l'inflation se maintient à son niveau actuel.

Pénaliser le recours « *abusif* » aux contrats précaires ? Mais qui décidera de ce qui est abusif alors qu'une part majeure des embauches nouvelles, quand il y en a, est constituée de contrats précaires ?

L'abrogation de la loi Fillon sur les retraites ? Mais il n'a même pas été question d'abroger la loi Balladur.

Le PS promet de revenir sur le début de privatisation d'EDF mais garde le silence sur toutes les autres privatisations. Et pour cause : une grande partie en a été décidée par le gouvernement Jospin.

Il promet de « *dissuader les entreprises qui licencient aux seules fins de répondre aux exigences financières* ». Comment ? En rétablissant la loi de modernisation sociale qui, sous Jospin, n'a pas empêché un seul licenciement.

Des mots, mais rien de concret. Pas question d'interdire ni les licenciements, ni les contrats précaires. Pas question de revenir sur toutes les restrictions sur la

Sécurité sociale. Pas question d'augmenter les cotisations patronales autant que l'ont été les cotisations des salariés. Pas question de rétablir les retraites dans leur intégralité. Pas question d'augmenter les salaires.

À en juger par *L'Humanité* au lendemain du congrès, le PC considère pourtant qu'il y a une « *inflexion à gauche* ». Il faut maintenant construire « *un contrat entre toutes les forces de gauche sur un programme de transformation sociale* », commente Marie-George Buffet. Mais si c'est la synthèse du congrès du PS qui doit servir de base à ce « contrat », c'est à croire que les partis de gauche ne veulent pas donner aux électeurs du monde du travail des raisons de voter pour eux.

Autant dire que les travailleurs n'ont rien à attendre de « *l'horizon 2007* » pour changer leur sort. Pour cela, il n'y a pas d'autre voie que celle des luttes, des grèves et des manifestations.

Les organisations syndicales de la SNCF avaient appelé à partir du 22 novembre à une grève reconductible. Mais pourquoi l'appel aux cheminots un jour, un autre appel aux agents de la RATP le lendemain ? Pourquoi avoir laissé seuls les tramonts de Marseille pendant 42 jours ? Pourquoi cette dispersion voulue, cet échelonnement orchestré des appels à la grève, même dans des secteurs voisins ? Pourquoi ces repliements par corporations, après la journée d'ensemble du 4 octobre, à laquelle il n'y a toujours pas de suite proposée ?

Ce n'est pas comme cela qu'on fera céder le gouvernement ! Ce n'est pas comme cela qu'on fera peur au patronat au point de le faire reculer ! Et ce n'est pas comme cela qu'on inspire confiance aux travailleurs dans l'issue de la lutte !

En tout cas, l'espoir pour les travailleurs est dans leurs propres luttes, et pas du côté de cette « *alternance* » que nous promettent Hollande, Fabius et les autres.

Arlette LAGUILLER

Meetings avec Arlette Laguiller

REIMS

Avec
Thomas ROSE

**Judi
24 novembre
à 20 h 30**

salle François-Mauriac
avenue François-Mauriac
quartier Croix-Rouge
Entrée libre



PARIS

**Vendredi
9 décembre
à 20 h 30**

Théâtre de la Mutualité
24, rue Saint-Victor – Paris 5^e
Métro : Maubert-Mutualité
Entrée libre

• Banlieues

La droite attise le racisme pour faire oublier ses responsabilités

Les ministres et la droite ne cessent de prendre les familles immigrées comme bouc émissaire de l'explosion qui a eu lieu dans les banlieues. Jour après jour, les mesures et les déclarations les visant se multiplient.

Il y a d'abord eu l'insistance de Sarkozy à annoncer l'expulsion des étrangers impliqués dans les violences en banlieue, même s'ils étaient en situation régulière. On a entendu le président du groupe UMP à l'assemblée, Bernard Accoyer, décliner sur tous les tons que « l'intégration et l'assimilation sont mises en difficultés par un volume d'immigration qui va au-delà des capacités d'absorption ».

Dans la même veine, il a été découvert que « parmi les mineurs impliqués dans les délits, il y a une sur-représentation des familles polygames », manière d'insister sur le fait que « ces gens-là ne sont pas comme nous ». Dans la foulée de ces déclarations, on annonce déjà des mesures durcissant les règles du regroupement familial, limitant l'accès aux allocations familiales ou allongeant le



Chanteloup-les-Vignes, en banlieue parisienne. Une population immigrée que les capitalistes ont fait venir et qui est aujourd'hui souvent à l'abandon.

GAMMA

délai minimum pour avoir le droit de demander la nationalité française à la suite d'un mariage mixte.

En distillant un discours qui alimente les préjugés racistes, le gouvernement nie une évidence. Si les jeunes ayant des parents ou des grands-parents venant d'autres pays constituent une bonne proportion de ceux qui sont impliqués dans des actes de violence, c'est que ce sont surtout ces familles qui, depuis des années, peuplent les cités-ghettos où se sont concentrés les plus pauvres.

Les parents que l'on voyait déblayer les maternelles brûlées

dans les banlieues étaient en majorité des immigrés, à l'image des élèves des écoles de banlieue où se côtoient des dizaines d'enfants d'origines différentes.

Ce n'est pas étonnant. Cette fraction de la classe ouvrière s'est trouvée, dès l'origine, reléguée dans les zones urbaines les plus périphériques et les plus mal dotées. Dans les années 1960, le patronat envoyait ses recruteurs chercher dans les villages du Maghreb ou d'Afrique les ouvriers spécialisés (les OS) qui lui manquaient sur ses chaînes de montage ou dans les mines. Mais pour ces patrons,

ces travailleurs n'étaient rien d'autre que des machines à produire. Ils ne se sont pas souciés de leurs conditions d'existence. Ils les ont d'abord laissés s'installer dans des foyers pour célibataires ou dans des bidonvilles puis, à l'arrivée de leurs familles, s'entasser dans ces grands ensembles construits au rabais, dont les noms s'exprimaient en chiffres : les « 3000 » d'Aulnay-sous-Bois, les « 4000 » à La Courneuve... Ces chiffres exprimaient le nombre de logements mais n'avaient rien à voir avec la qualité du site.

Des dizaines d'années plus tard, leurs enfants, leurs petits-enfants, nés en France, n'ont toujours pas réussi, pour l'immense majorité d'entre eux, à sortir de ces zones urbaines qui se sont délabrées au fil des ans et où les problèmes se sont accumulés avec le développement massif du chômage. Les patrons, quant à eux, ne se souciaient pas plus des conditions dans lesquelles grandissaient les enfants de ceux qu'ils avaient fait venir de loin, qu'ils ne s'étaient préoccupés d'apprendre à leurs parents à parler, lire, écrire le français. Au contraire, les organisations

patronales ont mené bataille pour la réduction du nombre de fonctionnaires, ce qui venait à réclamer moins d'enseignants dans les cités où il en aurait fallu beaucoup plus, moins de services publics capables d'aider, dans tous les domaines, les familles confrontées à des situations dramatiques.

Tout ce que le budget de l'État ne versait plus aux banlieues, il le donnait en aides aux entreprises. Quant à ce qui pouvait advenir dans ces zones peuplées à 70 % d'enfants d'immigrés et d'une proportion de chômeurs nettement supérieure à la moyenne, la devise des organisations patronales restait : « cela ne nous regarde pas et ce n'est pas à nous de financer cela ».

Aujourd'hui, le gouvernement encourage le racisme, désignant l'immigration comme principale responsable de la « violence des banlieues ». Ce qui est un moyen commode de faire oublier ses propres responsabilités et celles du patronat.

Daniel MESCLA

— Un Sarko-show nauséabond —

Devant un public choisi de nouveaux adhérents de l'UMP réunis le 19 novembre dernier dans un hôtel parisien, le ministre de l'Intérieur a lourdement insisté sur les qualificatifs qu'il a déjà généreusement répandus sur les ondes à l'encontre des jeunes des banlieues mis en cause dans les événements des semaines passées.

Loin de renier les mots de « Kärcher » et de « racaille » précédemment utilisés, il a devant l'auditoire des « 48 heures pour un mouvement populaire » – il s'agit paraît-il de l'UMP – précisé ironiquement que « le vocabulaire [de racaille] était sans doute un peu faible », mais son conseiller en communication n'est pas allé jusqu'à lui en suggérer un autre. L'analyse de celui qui est présenté comme le numéro 2 du gouvernement est vite bâclée, « la première cause du désespoir dans les quartiers – dénomination politiquement correcte des ghettos pauvres des banlieues –, c'est le trafic de drogue, la loi des bandes, la dictature de la peur et la démission de la République » (enten-

dez de ses présidents passés et présent).

« Les problèmes d'intégration » n'ont évidemment pas été oubliés, de même que la conclusion opposant la politique dite des « rustines » à celle de « la rupture », que prônerait Sarkozy. C'est un florilège de termes se voulant « durs » calculés sans doute pour s'adresser, au-delà des habitants des beaux quartiers présents dans la salle, à un futur électorat de droite ou d'extrême droite, et pour tenter de piper les voix d'une population excédée de voir sa vie, son environnement, son avenir et celui de ses enfants piétinés depuis des années par un système insupportable.

Mais dans cette forme de campagne électorale que Sarkozy mène à chaque instant, dans chaque déplacement, le premier flic du pays ne se contente pas de manipuler le vocabulaire tel un vulgaire Le Pen, il tente aussi de manipuler l'opinion. Il affirmait, précédemment, que « 75 à 80 % » des jeunes interpellés « étaient déjà connus pour de nombreux

méfais ». Bref, ce seraient des délinquants récidivistes, sans souci du détail. Or, parmi tous ces jeunes arrêtés (2 734 personnes placées en garde à vue le 14 novembre dernier selon le garde des Sceaux), combien n'avaient que le tort d'être présents le soir sur des lieux quadrillés par la police ou plus simplement dehors avec les copains ? Le secrétaire général du Parquet de Bobigny déclarait récemment que « la très grande majorité » des mineurs arrêtés en Seine-Saint-Denis avaient « un profil de primo-délinquants », les choses se présentant de la même façon dans d'autres grandes villes.

En période d'attaques répétées contre la population pauvre, sur fond de millions de chômeurs et de crise aiguë du logement, qu'attendre d'autre d'un Sarkozy, piaffant d'impatience devant le fauteuil de l'Élysée depuis son paisible et luxueux « quartier » de Neuilly, qu'une démagogie aux relents nauséabonds ?

Viviane LAFONT

Moins d'allocations et plus de difficultés pour les parents d'enfants immigrés

Les allocations familiales pourraient être supprimées aux familles de 40 000 enfants immigrés ayant rejoint leurs parents en dehors du cadre du regroupement familial. C'est ce que prévoit un amendement au budget de la Sécurité sociale déposé par le gouvernement et voté dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 novembre au Sénat.

Cela fait des années que certaines caisses d'allocations familiales tentent de priver de prestations les parents de ces enfants. Elles avaient toujours été désavouées par les tribunaux, qui considéraient que le code de la Sécurité sociale permettait à tout étranger résidant régulièrement en France de toucher ces allocations familiales, la situation de l'enfant ne devant pas intervenir dans l'attribution. C'est ce que voudrait changer le gouvernement, et c'est inadmissible. Qu'il soit entré

« régulièrement » (selon les règles d'ailleurs modifiables au gré des politiques gouvernementales) ou non, un enfant a les mêmes besoins et ces allocations aident les familles à les satisfaire, au moins en partie. Mais pour économiser quelques sous sur le budget de la Sécurité sociale et surtout conforter sa campagne contre ces étrangers qui lui servent d'épouvantail, accusés de tous les maux dans les banlieues, le gouvernement n'hésite pas à « prendre en otages » (selon une formule dont il est coutumier) des enfants.

Ces ministres nous expliqueront sans gêne que, pour aider les familles à mieux prendre leurs enfants en charge, ils vont donner... moins de ressources à leurs parents pour les nourrir, les habiller, les éduquer ou les soigner !

D.M.

La direction du PCF voudrait refaire « ce qui a échoué »

Marie-George Buffet, secrétaire nationale du PCF, dans *Le Parisien-Dimanche* du 20 novembre, dénonçait la politique du gouvernement, affirmant que le PS – qui tenait congrès le même week-end – « nourrit la désespérance en donnant le triste spectacle de ses problèmes internes ».

Que la direction du PS se déchire entre clans qui cherchent, chacun, à promouvoir

elle. Certes, mais lesquelles ? En guise de réponse, la dirigeante du PCF se pose une série de questions. « *Je m'interroge : ce parti (le PS) va-t-il poursuivre sa dérive social-libérale ou va-t-il se ressaisir en redevenant un parti pleinement engagé à gauche ?* » En est-on encore à se poser ce genre de question après deux septennats présidentiels de Mitterrand ; après trois périodes,

mation sociale ». Elle considère donc, semble-t-il, que le PS a tranché, au Mans, pour une orientation antilibérale et qu'il faudrait désormais s'atteler à la rédaction d'un programme « de gauche ».

Aujourd'hui, même si elle habille sa démarche d'une critique qui se veut sans concession du PS et du gouvernement Jospin, la direction du PCF

George Buffet ne serait, au mieux, que la nouvelle feuille de vigne imaginée par la direction du PCF pour placer, une nouvelle fois, les espoirs des couches populaires entre les mains d'un Fabius, d'un Jospin, d'un Strauss-Kahn ou d'une Ségolène Royal.

Dans *Le Parisien-Dimanche*, Marie-George Buffet dit aussi vouloir s'adresser « à l'extrême gauche, car si elle se contente de faire la leçon en refusant de participer à une union populaire, on n'avancera pas ». Mais avancer vers quoi ? Cette rengaine, la direction du PCF la ressort régulièrement : à se contenter de critiquer, on resterait automatiquement stérile. Mais, aller dans le sens qu'elle propose, sous l'égide de ceux qu'elle envisage comme partenaires, ce n'est pas avancer, c'est au contraire faire une nouvelle marche arrière.

Bien sûr que les révolutionnaires, ceux que la secrétaire du PCF appelle l'extrême gauche, veulent « participer ». Mais pas à cette « union populaire », non encore réalisée, mais qui ne pourrait qu'être un clone de la défunte « Union de la gauche ». Les révolutionnaires sont partie prenante des combats de la classe ouvrière, et de toutes les actions qui contribuent à renforcer le poids du monde ouvrier, sa confiance en lui-même, à améliorer le rapport de forces des classes populaires face à la bourgeoisie. Mais, sans être devin, on peut prédire que, dans ces combats-là, on ne se retrouvera en compagnie ni de Hollande ni de Strauss-Kahn, Fabius ou Emmanuelli.

Pierre LAFFITTE

Sarkozy les (ac)cumule

Sarkozy ne voulait pas être en reste par rapport à ses acolytes du gouvernement. Il attaque, à son tour, les services publics en milieu rural. À commencer par les écoles dont il justifie la fermeture : « *Si l'on ferme une école dans un village* » a-t-il déclaré, « *j'ai la conviction que les Français accepteront sans difficulté de faire quelques kilomètres de plus, si cela permet d'accroître les chances de réussite scolaire de leurs enfants, par exemple en développant des formules d'école ouverte jusqu'à 18 heures, et non 16 heures, avec une étude du soir surveillée* ». Sarkozy semble ignorer que nombre d'écoles fonctionnent jusqu'à 16 h 30, et que l'étude du soir existe dans des écoles de village. Mais cela ne l'empêche pas de se livrer à une nouvelle provocation. Comment peut-on parler « *d'accroître les chances de réussite scolaire* » quand on propose de faire parcourir aux enfants des kilomètres supplémentaires pour rejoindre une classe, souvent trop nombreuse. Sans doute considère-t-il le temps consacré à de longs trajets comme des travaux pratiques ?

Ce pédagogue s'improvise en spécialiste des urgences : on pourrait, selon lui, continuer à fermer des hôpitaux de proximité et les remplacer par un cabinet privé qui « *remplirait les mêmes fonctions* » ! Ben voyons ! C'est ce qu'il appelle « *faire preuve d'imagination et changer nos habitudes* ». Comme il a découvert que « *l'efficacité du service public ne se mesure pas à la proximité géographique* », tout est permis. Il se félicite que déjà, « *dans un certain nombre de communes rurales, les commerçants exercent les fonctions de receveurs de bureau de poste* ». Et pourquoi s'arrêter en chemin ? « *Dans mon esprit, on pourrait être, à la fois, secrétaire de mairie, receveur des impôts ou instituteur, agent municipal et agent d'une direction départementale de l'équipement...* » a-t-il déclaré.

Sarkozy, quant à lui, est à la fois ministre, président de l'UMP, démagogue, shérif dans les banlieues, vedette de la presse à sensation qui suit avec gourmandise ses péripéties conjugales dont il avait tenté de faire une arme politique. Preuve donc qu'on peut cumuler de nombreuses fonctions, sans oublier celle de candidat à la présidence de la République.

J.S.



son champion dans la course à l'investiture pour l'élection présidentielle de 2007, c'est une évidence. Mais que cela provoque la « désespérance », c'est à voir. Et la désespérance de qui ?

« *La gauche a été plusieurs fois sanctionnée et la dernière fois, en 2002, très lourdement* » par l'électorat ouvrier et populaire, rappelle Marie-George Buffet. « *Les leçons du passé n'ont pas été tirées* » ajoute-t-

entre 1981 et 2002, où le PS a dirigé le gouvernement ; après le congrès du Mans ?

En tout cas, au lendemain de ce congrès, *l'Humanité* se félicitait de ce que la direction du PS « *a dû prendre en compte le référendum et le malaise social* ». Et Marie-George Buffet, citée par ce même numéro de *l'Humanité*, d'en conclure que « *maintenant il faut construire (...) pour qu'on arrive ainsi à un contrat entre toutes les forces de gauche sur un programme de transfor-*

n'avance pas d'autre perspective que de recommencer « *ce qui a échoué* ». Et même s'il existe encore une inconnue, à savoir derrière lequel des dirigeants du PS, ce parti d'abord, le PCF ensuite se rangeront pour l'élection présidentielle de 2007, il semble acquis que la direction du PCF emboîtera le pas. En tout cas, elle y prépare ses militants.

Le « *contrat de transformation sociale entre toutes les forces de gauche* » qu'évoque Marie-

• EDF, « actionnariat populaire »

L'opération a disjoncté

Avant l'introduction en Bourse d'EDF lundi 21 novembre, sept milliards d'euros d'actions ont été mis en vente, dans une augmentation de capital, dont se flattaient le gouvernement et les milieux financiers. 60 % de ces actions ont été proposées aux particuliers, qui se les seraient arrachées, nous explique-t-on. Il y aurait eu près de cinq millions d'acheteurs : mieux que les 3,1 millions en juillet dernier pour GDF, mieux même que les 3,8 millions d'octobre 1997 pour France Télécom.

Le ministre des Finances se

félicite : « *C'est un très grand succès populaire. Avec les salariés et les anciens salariés, ce sont plus de 5 millions de Français qui vont être propriétaires d'une partie du capital d'EDF.* » Cette présentation des choses n'a rien à voir avec la réalité. Car il est faux de prétendre que cinq millions de Français seraient désormais propriétaires d'EDF, et en tout cas en situation d'influencer en quoi que ce soit les choix de la compagnie.

Sur les près de 55 milliards que vaudrait actuellement EDF, 85 % restent aux mains de l'État. 15 % sont dans le public

de la façon suivante : 7,5 % appartiennent à des particuliers ; 5,25 % aux investisseurs institutionnels (banques, assurances, caisses de retraite, sociétés d'investissement, etc.) et 2,25 % aux salariés et anciens salariés de l'entreprise. La multitude de petits porteurs détient donc moins de 10 % du total et n'aura pas voix au chapitre.

Les 5 % détenus par une poignée d'organismes financiers pèsent infiniment plus. D'ailleurs ces petits porteurs se sentaient si peu « propriétaires » d'EDF que beaucoup d'entre eux se sont empressés de

revendre leur petit lot d'actions, espérant en retirer quelque profit. Cela s'est traduit par une chute des cours à tel point que les banques investies dans cette opération ont dû racheter en masse ces actions pour éviter que le cours ne s'effondre, et passe nettement au-dessous de sa valeur de mise en Bourse. Ce qui aurait fait mauvais effet, reconnaissons-le, pour le gouvernement et son ministre des Finances, Thierry Breton, qui avait mené cette « ouverture du capital » en fanfare.

Vincent GELAS

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction. C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

Une seule façon de vaincre : s'y mettre tous ensemble !

Un signe ne trompait pas ce week-end, juste avant le démarrage de la grève des cheminots : le début de panique des représentants du gouvernement et du patronat. Leur inquiétude ? La contagion ! Du côté de Marseille, notables, ministres et médias auraient bien voulu annoncer la fin de la grève des tramways avant que les cheminots ne s'y mettent. Leur trouille ? Que les grèves se propagent dans tout le pays, comme la révolte des jeunes des banlieues s'est propagée d'une ville à l'autre. Car la contagion des grèves, ce serait bien plus explosif que les voitures brûlées.

Les cheminots ont donc relancé le bal lundi soir avec leur grève reconductible. Ils seront suivis mercredi en région parisienne par les agents de la RATP, et jeudi, par les enseignants.

Reste à savoir si ces différents mouvements resteront cantonnés à leur secteur, chacun bien délimité et s'épuisant de lui-même, ou s'ils vont converger et se propager aux autres salariés. Car nous avons tous les mêmes raisons de nous battre. Et les mêmes revendications fondamentales. Contre le chômage, l'interdiction des licenciements et des contrats précaires. Pour retrouver notre pouvoir d'achat d'il y a 20 ans, l'augmentation de 300 euros par mois pour tous. Pour la santé, l'éducation, les transports et les logements décents, la création de centaines de milliers d'emplois dans les services publics.

Imposer ces quelques revendications devient une question de plus en plus urgente, presque un minimum face à la crise sociale. Mais comment faire, alors que, ces dernières années, de nombreux mouvements de grève, même durs, même longs, se sont soldés par des défaites ?

Pour l'instant, la guerre sociale n'est menée en rangs serrés que par nos adversaires. Avec cynisme, comme à l'entraînement : leur état-major – le gouvernement – a mis au point un véritable plan de bataille contre le monde du travail. C'est de cette manière qu'il réussit pour l'instant à tout nettoyer au karcher, pas seulement les jeunes des banlieues, mais aussi le code du travail, les services publics, et notre fiche de paye.

En 2003, contre les enseignants en grève, le gouvernement passe en force : c'est la réforme des retraites. Aux

marins mutins de la SNCM, il répond par le GIGN puis il privatise. Quant aux tramways, après 43 jours d'un conflit bien suivi, ils n'ont (toujours) pas obtenu satisfaction sur leur principale revendication.

Mais est-ce si surprenant ? Ces hommes qui nous dirigent ne connaissent qu'un seul langage : le rapport de force. Le dialogue, la négociation ? Ils ne les utilisent que comme des ruses de guerre. Quant aux combats isolés, ils s'en accommodent et préfèrent les laisser s'essouffler. Parce que céder aux uns prouverait à d'autres que seule la lutte paie. Et s'il y a bien une chose qu'ils redoutent, c'est un mouvement qui menace de s'étendre.

Ce qui nous manque, à nous les travailleurs, c'est donc un plan de mobilisation qui nous permette d'aller vers ce mouvement d'ensemble. Mais même après 3 ans d'un gouvernement de droite, ni la gauche ni les directions syndicales ne s'y attellent. Les uns sont obnubilés par les élections de 2007. Les autres ne pensent qu'à négocier, même ceux qui reconnaissent, comme Bernard Thibault, que « nous sommes confrontés à une crise sociale ». Et dans tous les cas, ils laissent les grévistes se battre seuls, et donc se faire battre les uns après les autres.

Cette semaine sociale particulière est une occasion de construire une riposte d'ensemble du monde du travail, la seule efficace. Même si ça n'est pas au programme des directions syndicales. Il ne manque pas grand-chose pour que nous soyons les plus forts. Seulement la conviction que lorsque les grèves menacent de s'étendre, la peur change de camp. Or, faire converger nos luttes ne nous demanderait ni plus de combativité, ni plus de sacrifice. Mais d'avoir le souci, lors de chaque lutte, d'essayer d'en entraîner d'autres : d'autres ateliers, d'autres secteurs, d'autres professions. Car quelques grévistes déterminés peuvent, en s'adressant tout simplement à leurs camarades du bureau ou de l'usine la plus proche, transformer un combat isolé en mouvement d'ensemble. Alors, mais alors seulement, nous pourrions, comme en 1968, renouer avec les victoires du monde du travail.

Éditorial des bulletins *L'Étincelle*
du lundi 21 novembre 2005,
édités par la Fraction
de Lutte Ouvrière.

Convergences Révolutionnaires n° 42 (novembre-décembre 2005)

Bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Le scandale de l'eau : douce pour les profits, salée pour la population.

Articles : Devant la flambée des banlieues, démission ! De qui ? – Des exemples de mobilisations contre l'expulsion de sans-papiers ou les déménagements musclés de Sarkozy – L'unité syndicale... contre la convergence des luttes – SNCF : entre le piège de l'intéressement et le débouché des grèves – Belgique : la grève revient à la mode ! – Allemagne : lâcher son programme pour l'ombre dans le Linkspartei ?

Pour se procurer ce numéro, 1,5 euro, ou s'abonner (1 an : 9 euros ; de soutien : 15 euros) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Île de la Réunion

Des niches fiscales qui ne sont pas pour les chiens

Le débat sur la réforme fiscale qui a lieu actuellement à l'Assemblée est révélateur des objectifs du gouvernement : favoriser les riches tout en essayant (ô combien mal !) de donner l'impression de vouloir limiter certains de leurs avantages, d'où quelques propositions qui viseraient à plafonner des « niches fiscales ».

Seulement, la majorité des députés de la majorité ne l'entend pas de cette oreille et veut au contraire ne rien plafonner du tout, au point de mettre dans l'embarras le président UMP de la commission des finances. Ce dernier craint en effet que la réforme fiscale donne trop l'apparence de favoriser les classes les plus aisées, ce en

l'emploi. D'emploi, il ne fut pas question. Par contre, concernant les baisses de charges et les réductions d'impôts, ce ne fut que du bonheur... pour les patrons. Pour ne prendre qu'un exemple, en 2006, la seule réduction d'impôt sur le revenu du plan de défiscalisation coûtera à l'État 400 millions d'euros, au bénéfice de seulement 6 400 personnes (soit en moyenne 62 500 euros par tête de pipe !), dont beaucoup de riches métropolitains. Quatre secteurs en bénéficieront surtout : l'hôtellerie, le logement, les énergies renouvelables et... le financement des entreprises.

En ce qui concerne l'île de la Réunion, tous les élus, qu'ils soient de droite ou de gauche, ont approuvé la reconduction des dispositifs de défiscalisation, ainsi que

La Marina de Pointe-à-Pitre, en Guadeloupe. Ou comment transformer des niches en bateaux !



quoil n'a pas tort puisque de nombreuses mesures prises actuellement vont effectivement dans ce sens. En témoignent les 100 000 personnes qui gagnent plus de 220 000 euros par an et qui vont voir chaque année leurs impôts baisser au total de 885 millions. En témoignent aussi les 16 800 contribuables qui profiteront du beau cadeau qui vient de leur faire les députés de droite : un « bouclier fiscal » qui limite à 60 % de leurs revenus ce que les plus riches verseront en impôts directs. Grâce à cette mesure ces riches vont récupérer 282 millions d'euros. À tout cela, il faut encore ajouter la révision des tranches de l'impôt dont profitent les contribuables qui ne sont pas dans le besoin.

En ce qui concerne les niches fiscales, la volonté du gouvernement d'y toucher est en fait inexistante. Il s'agit de multiples déductions, réductions, exonérations, abattements et autres étalements fiscaux, en fait pas moins de 400 dispositifs d'exception, qui font que chaque année l'État renonce à quelque 40 milliards d'euros

La discussion était à peine engagée sur ce terrain que le gouvernement a fait voter un amendement qui maintenait sans les modifier tous les dispositifs de défiscalisation concernant les Dom-Tom : une des plus grosses niches fiscales.

La loi de programme pour l'outre-mer de juillet 2003 avait instauré un important régime de défiscalisation et d'allègement de charges sociales dans les Dom-Tom, prétendument destiné à doper les investissements, et par voie de conséquence

celle concernant les exonérations des charges sociales patronales. De la part des représentants de la droite, cela est somme toute logique. Mais que les parlementaires de gauche aient tenu à affirmer que « toute la Réunion doit s'unir pour défendre les mesures spécifiques en faveur de l'île », oubliant de préciser que ces mesures profitent surtout, voire exclusivement, aux patrons et aux riches, montre dans quel camp ils se situent.

Défiscalisation et allègement de charges n'ont rien d'un « puissant levier pour le développement économique ». Ce ne sont que des cadeaux faits aux plus riches et qui se traduisent par des réductions d'impôts, allant jusqu'à 70 %, dans le domaine de la rénovation et de la réhabilitation hôtelière par exemple, ou encore pour des dépenses concernant les bateaux de plaisance. À ce propos d'ailleurs, le Syndicat national unifié des impôts de la Réunion dénonce le fait que « des bateaux destinés à des voyages d'entreprise servent en fait à des voyages d'agrément privés ». Ce sont donc des avantages donnés en pure perte et qui n'ont pas pour objet de relancer l'emploi ou les investissements mais de satisfaire les caprices de quelques-uns.

Cela est d'autant plus choquant qu'à la Réunion plus de 30 % des travailleurs n'ont pas d'emploi et que 25 000 demandes de logements ne sont pas satisfaites. Ce ne sont pas les besoins ni les moyens qui manquent mais la volonté de les satisfaire, ce qui signifierait prendre à quelques-uns pour contenter le plus grand nombre.

Correspondant LO

• Le gouvernement et les quartiers « sensibles »

Des « efforts » bien limités

Lundi 21 novembre, à l'Assemblée nationale, la ministre déléguée à la Cohésion sociale, Catherine Vautrin, avait choisi le ton déclamatoire pour présenter le rectificatif budgétaire du gouvernement, censé être une réponse à la crise des banlieues. Il s'agit, selon les dires de la ministre, « d'un effort sans précédent » consenti aux quartiers sensibles, dans le cadre du budget « Ville et logement ».

Seulement les 181 millions d'euros supplémentaires qui viennent d'être ajoutés ne compensent même pas totalement les quelque 390 millions de baisse qu'avait cumulés la pré-

sentation initiale du budget 2006 « Ville et logement ».

L'essentiel de cet ajustement budgétaire, à la marge, consiste à réaliser l'engagement de Villepin de redonner aux associations les subventions qui leur avaient été supprimées, soit près de 80 millions d'euros par an depuis 2002. Pour le reste, il s'agit d'un saupoudrage qui ne va guère changer la vie dans ces quartiers populaires.

Il y a, selon les sources, entre 700 et 750 quartiers classés comme zone urbaine sensible ou encore 911 zones d'éducation prioritaire. Cela n'intègre pas tous les quartiers populaires délaissés, loin de là. Mais même sur cette base, le gouvernement annonce que pour lutter contre

le « décrochage » scolaire, son « effort sans précédent » va permettre de porter de 195 à 520 les équipes de « réussite éducative », en conséquence de quoi il alloue... 30 millions d'euros supplémentaires. Cela correspond au financement d'environ mille postes d'enseignants pour une année, soit à peine plus d'un par zone concernée. Ce n'est pas cela qui peut répondre aux milliers de classes de primaires et maternelles qui auraient besoin d'être au moins immédiatement dédoublées.

Par ailleurs il faut noter qu'un des plus gros postes du budget « Ville et logement », celui de la réhabilitation des logements des cités HLM – environ 4,5 millions de per-

sonnes vivent dans les zones urbaines sensibles – n'a bénéficié, lui, d'aucun financement supplémentaire.

Par contre, il y a et il y aura quand même incontestablement de véritables gagnants dans ce rectificatif budgétaire, ce sont tous les employeurs qui sont installés dans les 85 zones franches urbaines existantes, et ceux des 15 nouvelles qui vont être créées. Ces quelques dizaines de patrons empocheront 359 millions d'euros, soit 20 millions d'euros de plus, au titre des allègements de charges sociales. Ils empocheront en plus 217 millions d'euros d'exonérations fiscales, soit 12 millions de plus que l'an dernier. Cela représente un cadeau total

de 576 millions d'euros pour les patrons, qui ne sont pourtant pas les plus mals lotis dans les « zones sensibles ».

Cet argent ainsi dilapidé aurait permis de financer la création de plus de 20 000 postes d'enseignants à plein temps, pouvant apporter tout de suite un véritable changement à l'encadrement scolaire et donc à la vie de ces quartiers.

Même quand il parle d'effort « sans précédent » envers les quartiers déshérités, le gouvernement n'oublie jamais de servir toujours en priorité sa clientèle de profiteurs petits et grands.

Paul SOREL

• Zones d'éducation prioritaire (ZEP)

Les parents pauvres de l'Éducation nationale

Dans ses promesses pour tenter de remédier aux flambées de violence des jeunes de banlieue, le gouvernement a parlé de la nécessité de renforcer « l'éducation prioritaire ». Déjà, en prenant ses fonctions l'an dernier, le ministre de l'Éducation de Robien avait entonné le même couplet. Mais rien n'indique que les ZEP (zones d'éducation prioritaire) recevront plus de moyens, ni qu'elles seront étendues à un plus grand nombre d'établissements scolaires.

En créant les ZEP en 1981, le

gouvernement PS affirmait vouloir combler les lacunes, scolaires et culturelles, dont souffraient les enfants issus de milieux défavorisés, en accordant des moyens supplémentaires aux établissements qu'ils fréquentaient. Mais entre les intentions affichées et la réalité, l'écart n'a cessé de se creuser.

En principe, l'argent supplémentaire attribué aux établissements doit leur permettre d'avoir plus d'enseignants, moins d'élèves par classe, un meilleur accueil des enfants de deux ans en maternelle ou de financer des projets pédagogiques. Les enseignants ont aussi droit à une prime. En

fait, ces moyens sont dérisoires. Les sommes reçues correspondent à 235 euros par élève et par an. Cela revient à accorder entre une heure et une heure et demie de cours hebdomadaire par enfant, ce qui concrètement se traduit par le dédoublement de quelques classes pour certaines matières, ou une heure hebdomadaire de soutien donnée à une minorité d'élèves alors que tant d'autres en auraient aussi besoin.

Depuis 1981, la situation des quartiers populaires de banlieue, où sont situées la majorité des ZEP, s'est détériorée, le chômage et les difficultés financières qui en décou-

lent affectant toujours plus de familles ouvrières. Le nombre d'élèves en ZEP a doublé, il atteint maintenant 21 %, et cela ne tient pas compte des établissements accueillant une majorité d'enfants de milieux populaires ou d'origine étrangère et qui n'ont pas obtenu leur classement en ZEP, alors que dans de tels établissements les difficultés des élèves sont les mêmes. En même temps, les restrictions budgétaires touchant toute l'Éducation nationale frappaient les ZEP de plein fouet par la disparition des emplois-jeunes, la baisse du nombre d'enseignants ou les limitations

à l'accueil des enfants de deux ans en maternelle.

Maintenant que les jeunes de ces banlieues laissées à l'abandon font exploser leur colère, le gouvernement promet de faire machine arrière et de redonner à ces quartiers, à commencer par les ZEP, les moyens qui leur ont été retirés. Mais il faut beaucoup plus qu'un saupoudrage de crédits pour permettre aux jeunes de milieux défavorisés, qu'ils soient en ZEP ou non, d'acquérir les connaissances qui manquent à beaucoup d'entre eux.

Marianne LAMIRAL

Des attaques tous azimuts contre les services publics locaux

Le congrès de l'Association des maires de France s'est ouvert mardi 22 novembre sur une séance consacrée aux services publics en milieu rural. Si le gouvernement cherche à calmer le mécontentement des élus locaux, c'est surtout en essayant de les associer aux mesures qu'il décide.

En 2004, l'annonce de nouvelles fermetures de bureaux de poste avait avivé les protestations, d'autant qu'elle s'accompagnait d'un chantage auprès des maires pour qu'ils acceptent une participation financière de la commune s'ils voulaient maintenir un mini-

mum de service postal. Finalement l'association des maires, présidée par un maire UMP mais dont la direction collégiale compte autant de maires de gauche que de droite, a signé en avril dernier une convention avec La Poste qui améliore, du moins pendant quelque temps, l'indemnisation des mairies acceptant de prendre en charge une agence postale communale.

L'association des maires incite désormais à la « concertation » pour définir dans chaque département une sorte de bouquet de services dans le cadre d'une « Conférence nationale des services publics en milieu rural ». De ce bouquet, il risque de ne rester que

les épines étant donné que les services de l'État responsables de l'éducation, de la santé, de même qu'EDF et GDF en cours de privatisation, prévoient tous de réduire leurs effectifs.

Dans cette « concertation », les maires ne disposent pas de la moindre garantie. Par exemple, la loi postale votée en mai dernier prévoit que le « point de contact » de La Poste le plus proche pourra être à plus de 5 km ou à plus de vingt minutes en voiture pour 10 % de la population des départements, ce qui laisse une large marge de manœuvre à La Poste.

Un autre exemple est celui des directions départementales

de l'équipement, un service d'État censé apporter une assistance technique aux petites communes. Sur 80 000 personnes qui y travaillent, 35 000 seront transférées aux départements, qui doivent désormais s'occuper des routes nationales. Pour les autres, il est prévu des baisses d'effectifs. D'ailleurs, le ministère de l'Équipement a demandé de ne pas inclure dans l'assistance aux communes des prestations qui peuvent être obtenues par le secteur privé : cabinets d'ingénieurs, d'architectes, de géomètres, etc.

Il s'agit donc d'une politique délibérée du gouvernement pour réduire le service public dans ces communes,

tout en augmentant leur charge financière. Pour l'Éducation nationale, la suppression des postes d'enseignants dans le primaire n'a pas tout à fait les mêmes conséquences en milieu rural que dans les banlieues. Mais l'allongement des trajets quand une école ferme et, du coup, des classes surchargées à un ou plusieurs niveaux dans les établissements qui restent, tout cela contribue à réduire la vie sociale dans les campagnes aussi. Cela n'empêche pas Chirac et sa clique de se présenter comme les artisans de la cohésion sociale !

Jean SANDAY

• Allemagne

Une « grande coalition » au service du grand capital

C'est le 22 novembre, deux mois après les élections législatives allemandes du 18 septembre dernier, que la présidente de l'Union Chrétienne-Démocrate (CDU), Angela Merkel, a été officiellement élue par le Bundestag chancelière d'un gouvernement qui regroupe, en nombre égal, des ministres de la CDU (et de son alliée bavaroise, la CSU) et du Parti Social-démocrate (SPD).

C'est donc un gouvernement qu'on qualifierait en France d'union nationale qui va gouverner le pays sur la base d'un « contrat de coalition » (baptisé avec cynisme « Ensemble pour l'Allemagne - avec courage et humanité »), signé le 11 novembre entre la CDU-CSU et le SPD et approuvé ensuite par les congrès respectifs de ces partis. Ce programme gouvernemental est clairement dirigé contre le monde du travail. Et il représente une aggravation de la politique antiouvrière menée par les sociaux-démocrates et les Verts au cours des sept ans où ils ont gouverné ensemble.

L'âge légal de départ à la retraite, qui est aujourd'hui de 65 ans, sera porté progressivement à 67 ans à partir de 2011. Le patronat réclame déjà une hausse à 70 ans. Bien sûr personne n'imagine qu'on puisse travailler dans

l'industrie jusqu'à cet âge alors que déjà, aujourd'hui, les salariés partent en moyenne à 61 ans. La plupart des salariés âgés partiront en fait à l'avenir avec une pension

ment bien plus les classes populaires que les millionnaires.

Le nouveau gouvernement veut également s'en prendre aux chômeurs qui toucheraient



« Pour la protection contre les licenciements, contre l'arbitraire » disait cette affiche du SPD, lors de la campagne électorale... Avant qu'il ne décide, avec la CDU, de faciliter les licenciements.

réduite ou iront grossir les rangs des chômeurs. De leur côté, les cotisations de retraite vont augmenter de 0,4 % mais les pensions vont continuer d'être gelées pendant plusieurs années.

Par ailleurs, les patrons pourront licencier plus facilement, puisque la période d'essai pour un nouvel embauché pourra être portée de six mois à deux ans.

Le taux de TVA doit passer, au 1^{er} janvier 2007, de 16 % à 19 %, ce qui frappera évidem-

ment les pourtant maigres allocations de chômage de longue durée. La chasse aux chômeurs de moins de 25 ans va être ouverte et les parents sommés de prendre en charge leurs enfants... pourtant adultes. Mais, magnanime, le gouvernement a prévu que l'allocation versée aux chômeurs de longue durée serait égalisée entre l'est du pays (331 euros) et l'ouest (345 euros).

D'autres attaques sont programmées dans le domaine fis-

cal : la déduction forfaitaire pour frais de transport sera limitée et les indemnités de licenciement seront désormais imposables. Comme il fallait tout de même faire croire que les sacrifices seront partagés entre tous, il est prévu d'augmenter de 3 % l'impôt sur la partie des revenus qui dépasse 250 000 euros par an pour un célibataire (500 000 euros pour un couple). Cette mesure, qui concernerait environ 60 000 gros contribuables, sera d'autant plus symbolique que ces derniers y échapperont s'ils placent leurs revenus en actions, biens immobiliers ou autres.

Les fonctionnaires de l'État fédéral, auxquels avait déjà été imposé, en 2004, une hausse de leur temps de travail de 38 heures 30 à 40 heures, devront travailler 41 heures, sans hausse de salaire. En outre la CDU vient d'annoncer que la prime de Noël que ces fonctionnaires touchaient habituellement serait réduite de moitié à partir de 2006.

Bien sûr, les cadeaux au patronat n'ont pas été oubliés : baisse des charges sociales, diminution de l'impôt sur les sociétés, nouvelles possibilités de déductions fiscales.

Face à une telle déclaration de guerre contre les salariés, les chômeurs et les retraités, les syndi-

cats ont décidé... de rester l'arme au pied. « Cela aurait pu être pire », a ainsi déclaré Michael Sommer, le président du DGB, la plus importante confédération syndicale, lors d'une conférence de presse. S'il a dénoncé certaines des mesures décidées par la coalition, il a aussi souligné que des demandes importantes des syndicats avaient été prises en compte. Car, pour les dirigeants syndicaux, l'essentiel demeure : le système de cogestion, qui leur permet de disposer de sinécures à la direction de nombreuses entreprises, et ainsi de « cogérer » l'exploitation des travailleurs, n'est pas remis en question. Le DGB entend donc donner « une chance au gouvernement ». Aucune manifestation, aucun soutien aux protestations qui sont envisagées ici ou là, ne sont à l'ordre du jour.

Dans ce contexte, la situation s'annonce difficile pour le monde du travail. D'autant qu'ensemble la CDU-CSU et le SPD disposent d'une majorité écrasante au Bundestag pour faire passer leurs lois. Mais les travailleurs représentent une force considérable dans le pays. Et il faut souhaiter qu'après avoir encaissé le choc, ils réussissent à surmonter les obstacles qui se dressent devant eux et à rendre coup pour coup aux possédants et aux politiciens à leur service.

Henri MARNIER

L'ONU n'ira pas fouiner à Guantanamo

Le « rapporteur spécial » de l'Organisation des Nations Unies (ONU) qui enquête actuellement sur le centre de détention américain de Guantanamo, le juriste autrichien Manfred Nowak, a finalement renoncé à le visiter. Les conditions fixées par les États-Unis ne permettaient pas d'y intervenir en toute liberté et notamment de parler aux détenus. Ceci étant, les inspecteurs de l'ONU ont finalement pris l'option la plus satisfaisante pour l'administration Bush puisqu'ils n'y mettront même pas un doigt de pied. Les juristes bien élevés de l'ONU se consoleront en écrivant leur rapport sans avoir questionné les détenus de Guantanamo.

Les inspecteurs de l'ONU avaient fait leur demande de visite en avril 2004 et avaient dû attendre le mois de novembre de la même année pour connaître la réponse des autorités américaines : un accord « conditionnel ». Mais finalement, mardi 15 novembre, les souhaits de la commission, pouvoir notamment interroger en tête à tête les détenus de son choix parmi les quelque cinq cents en détention à Guantanamo, étaient qualifiés par l'administration américaine d'« ultimatum ».

Dans un premier temps, les juristes de l'ONU ont pensé faire des concessions : la présence de

seulement trois juristes au lieu de cinq, et une journée d'investigation au lieu de trois, puis finalement ils ont renoncé.

Ces juristes enquêtent, en effet, sur les « graves accusations de torture, de traitement cruel, inhumain et dégradant », sur la détention arbitraire et les violations des droits faites par les États-Unis. Parmi les deux enquêteurs récusés par l'administration Bush, il y avait le rapporteur spécial de l'ONU sur le droit à la santé physique et mentale, qui avait cité des cas, à Guantanamo, de « détérioration inquiétante de la santé mentale de nombreux détenus ».

Le rapporteur de l'ONU voit dans le refus de l'administration américaine de se plier aux demandes de la commission d'enquête, au moment même où les autorités chinoises viennent de l'accepter, un « signe que les États-Unis souhaitent dissimuler certaines choses à la vue du public ». C'est bien le moins qu'on puisse dire concernant les détentions de Guantanamo, véritable zone de non-droit, revendiquée comme telle par les États-Unis, qui ont eu le culot de prétexter qu'à Guantanamo... les lois américaines ne s'appliquent pas, alors que c'est tout le contraire qui est vrai depuis un siècle que les États-Unis y occupent ce morceau de territoire cubain.

Les détenus de ce centre, ouvert en janvier 2002, y ont été retenus initialement sans même savoir pour quel chef d'accusation. Au départ, seule la Croix-Rouge avait le droit de les rencontrer individuellement mais, en vertu des règles internationales, elle est tenue à la neutralité et à la confidentialité sur ce qu'elle peut

ainsi apprendre du sort des prisonniers !

Le 28 juin 2004, suite à l'intervention de certains juristes, les détenus ont obtenu le droit de contester leur incarcération devant les juridictions américaines, au nom du principe de l'habeas corpus. Deux cents détenus ont ainsi engagé des procédures et des avocats les représentant peuvent leur parler sans témoins, mais leurs notes doivent être remises aux autorités avant de quitter la base. Ils ne les récupèrent que quinze jours plus tard. Ainsi l'administration pénitentiaire peut se retourner contre des détenus trop critiques. Mais cette mince ouverture est encore de trop : le Sénat américain vient d'adopter un texte qui devrait mettre fin à cette possibilité de recours.

Cela n'a pas empêché un porte-parole américain de donner des leçons de « transparence » et d'« ouverture ». Comme pour tout ce qui concerne la guerre en Irak, les autorités américaines nient utiliser la torture à Guanta-

namo. Mais priver un détenu pendant des mois de toute information sur les conditions de détention, l'interroger pendant seize heures de suite ou encore l'empêcher de dormir entre deux interrogatoires, selon ce qui se sait, qu'est-ce que c'est d'autre ?

L'arbitraire ouvertement affiché par les États-Unis à Guantanamo a été un des moyens pour ceux-ci d'affirmer au monde entier que le « grand patron » du monde capitaliste s'affranchissait désormais, pour ce qui le concerne, des règles de droit les plus élémentaires. À Guantanamo, il entend agir à sa guise et en toute impunité contre des détenus emprisonnés comme « terroristes », bien souvent sans preuves.

Cet arbitraire va pouvoir continuer. Ce n'est certes pas l'ONU qui va décider d'intervenir dans ces territoires où les États-Unis se moquent comme de l'an quarante du « droit international »... si souvent invoqué contre d'autres.

Jacques FONTENOY

• Espagne, il y a trente ans mourait Franco

La transformation de l'héritier d'un dictateur en roi « démocrate »

Le 20 novembre 1975, le dictateur espagnol Francisco Franco mourait après une agonie médicalement prolongée par un entourage qui tenait à affronter le plus tard possible le problème de sa succession. Le même jour, Juan Carlos, le petit-fils du dernier souverain espagnol, choisi comme héritier du régime par Franco, était proclamé roi. Dix-huit mois plus tard, en juin 1977, l'Espagne voyait se dérouler pour la première fois depuis 1936 des élections où tous les partis politiques, y compris le Parti Communiste, avaient pu se présenter.

La plupart des commentaires consacrés à cet anniversaire présentent cette évolution politique rapide vers un régime parlementaire comme un mérite personnel de Juan Carlos et de son amour de la « démocratie ». En fait, il y avait longtemps que les classes dirigeantes espagnoles aspiraient à un changement de régime.

La dictature franquiste était née du coup d'État militaire de juillet 1936, qui provoqua cela même qu'il voulait éviter : une explosion révolutionnaire. Elle fut d'abord un régime de terreur brutale, fusillant tout au long d'une guerre civile de près de trois ans, et dans les années qui suivirent immédiatement, des milliers de militants ouvriers, de paysans pauvres qui avaient lutté contre le pouvoir des grands propriétaires fonciers, et de partisans des partis de gauche. Au fil des années le régime évolua certes. Le carcan se desserra quelque peu. Mais deux mois avant la mort de Franco, cinq militants antifranquistes étaient encore sauvagement exécutés. Cette vague de répression suscita de nombreuses manifestations de protestation dans le reste de l'Europe. Le régime franquiste organisa à son tour une manifestation contre les « ingérences » extérieures. Et sur le balcon du palais royal de Madrid, dans l'ombre de Franco, il y avait Juan Carlos.

Cependant, le régime franquiste, bien avant la mort du dictateur, apparaissait dépassé à une grande partie des classes dominantes espagnoles, non seulement parce qu'il avait vieilli, mais aussi parce qu'il ne correspondait plus à la situation d'une Espagne qui avait connu au cours des années soixante un incontestable développement économique.

La persistance de la dictature était un obstacle à l'intégration de l'Espagne au sein de la Communauté européenne. Non que les dirigeants français ou allemands aient été « choqués » par la répression en Espagne. Ils s'en étaient toujours fort bien accommodés. Mais la dictature franquiste, en imposant, par la terreur policière, des conditions de travail et de salaire particulièrement mauvaises, faussait la libre concurrence.

Ce caractère dépassé de la dictature franquiste était aussi illustré par l'incapacité des syndicats officiels (le franquisme se réclamait du « national-syndicalisme ») à encadrer la classe ouvrière. Au cours d'innombrables conflits grévistes qui se déroulèrent en Espagne dans les années soixante et soixante-dix, la bourgeoisie espagnole put faire l'expérience que c'était en dehors de ces syndicats qu'elle devait chercher des interlocuteurs valables, le plus souvent au sein des Commissions Ouvrières clandestines. Après quarante ans de dictature, une bonne partie des couches dirigeantes espagnoles souhaitait voir le pays évoluer vers un régime où le Parlement, les partis, les syndicats joueraient, comme dans les autres pays européens, un rôle d'amortisseurs sociaux.

Du vivant même de Franco, le régime avait fait mine à plusieurs reprises de s'engager dans des tentatives de libéralisation. Mais celles-ci n'avaient jamais été bien loin, Franco n'ayant aucune envie de céder la place.

À la mort du « Caudillo », la voie d'une libéralisation du régime à laquelle toute une partie de la classe politique était depuis longtemps favorable était ouverte, d'autant que personne ne pouvait prendre sa place en tant que dictateur incontesté. Un tel dictateur ne s'improvise pas.

Mais l'existence d'une classe ouvrière nombreuse et concentrée posait un problème à la bourgeoisie espagnole, non pas comme une menace immédiate, mais comme une force à canaliser.

D'autant que, dans les mois précédents, les classes dirigeantes avaient pu voir au Portugal voisin les difficultés qui pouvaient naître d'une fin de dictature. Le renversement du successeur de Salazar, Caetano, par des jeunes officiers, en avril 1974, avait profondément ébranlé l'armée portugaise. Les dirigeants espagnols tenaient à éviter que la même situation se produise chez eux, dans un pays où la classe ouvrière, infiniment plus nombreuse, avait gardé, malgré plus de trente ans de dictature, des traditions de lutte.

Après quelques mois de timides aménagements à la dictature,

la « transition politique », suivant la formule utilisée en Espagne, fut réellement engagée à l'été 1976, avec la nomination à la tête du gouvernement d'un jeune cadre franquiste reconverti en « démocrate », Adolfo Suarez. Un an après, le Parti Communiste et le Parti Socialiste, qui s'étaient empressés de recon-

Juan Carlos dans l'ombre de Franco (en haut) et recevant le dirigeant socialiste (et futur chef du gouvernement) Felipe Gonzalez (en bas)



naître en échange la monarchie, ainsi que les syndicats clandestins étaient légalisés. Ils signaient en octobre 1977 le véritable plan d'austérité qu'étaient les « accords de la Moncloa », en même temps que Suarez, ressuscitant la « Généralité » de Cata-

logne, transformant l'Espagne « une » de Franco en Espagne « des autonomies », ouvrait à toute l'intelligentsia antifranquiste la voie de garage du nationalisme régional dans laquelle elle ne demandait qu'à s'engouffrer.

Le défunt dictateur n'avait sans doute pas prévu cette évolution. Mais grâce à l'aide de toutes les formations que Franco avait voulu écarter de la vie politique, l'héritier qu'il s'était choisi était parti pour un long règne.

Jacques MULLER

• Monaco

Un rocher en or massif

C'est non sans fierté que la chaîne France 2 a annoncé qu'elle diffuserait, en direct s'il vous plaît, les cérémonies d'intronisation d'Albert II de Monaco. Deux heures de « *Son Altesse Sérénissime* », en abrégé SAS, monarque d'opérette d'une principauté de deux kilomètres carrés peuplée de 32 000 habitants, dont moins du cinquième de « nationalité » monégasque, mais où travaillent près de 40 000 salariés « immigrés ». Les représentants d'une quinzaine d'États avaient fait le déplacement, dont l'envoyé du pape. Quant à Chirac, dans ce haut lieu d'affaires dont certaines douteuses, il avait délégué son ministre de la Justice.

Le lieu n'attire pas ce petit monde de privilégiés seulement par son climat et son paysage. La principauté abrite, en plus des commerces et des professions libérales, plus de 4 500 sociétés qui y ont leur siège social, dont

une cinquantaine d'établissements financiers, pour un chiffre d'affaires de 9,2 milliards d'euros, chiffre qui représente la bagatelle de 5 000 euros annuels par mètre carré !

Il est vrai que la principauté, dans le cadre de son indépendance reconnue par l'ONU où elle siège, offre des régimes fiscaux et une législation encore plus favorables que ceux du territoire d'à côté, avec permis de travail monégasque obligatoire pour les salariés bas de gamme qui y travaillent et, en revanche, absence de tout contrat de travail.

Voilà qui explique que ce confetti d'État du Moyen Âge continue d'exister, bien protégé à l'ombre de la France qui y trouve son compte. Pour qui dispose d'une fortune confortable en France ou ailleurs, on a affaire à un de ces territoires « d'exception » disposant de tous les avantages, les gains

faciles, sans contrôle et avec des salariés bien encadrés. Bref un vrai paradis pour ces gens-là.

Le nouveau SAS, Albert pour les intimes, déclare à qui veut l'entendre qu'il souhaite débarrasser Monaco de sa réputation sulfureuse de paradis fiscal et de plate-forme de blanchiment d'argent sale. « *La continuité n'est pas l'immobilisme* », affirme-t-il. Pour la continuité, il vient de nommer chef de son cabinet un dirigeant du groupe Lagardère Médias qui édite... *Paris-Match*, un des journaux faisant leurs choux gras des frasques de la famille princière monégasque, qui sait organiser sa publicité.

Comme le dit (presque) une publicité télévisée bien connue pour des confiseries au chocolat : « *Grâce au rocher, les réceptions du prince sont toujours réussies* » !

Michel ROCCO

• Égypte

Le succès des Frères musulmans

Les élections législatives qui se déroulent en Égypte sont marquées par un succès des Frères musulmans. Avec treize élus, le 20 novembre lors du premier tour de la deuxième phase des élections législatives en Égypte, ceux-ci ont d'ores et déjà remporté 47 sièges sur les 444 à pourvoir pour le renouvellement du Parlement égyptien. 41 autres candidats seraient en ballottage dans les régions concernées par cette partie du scrutin, dans le Delta du Nil et autour d'Ismaïlia.

Une troisième et dernière phase doit avoir lieu le 7 décembre, et si au terme de ce scrutin en trois étapes les Frères musulmans obtiennent au moins 65 sièges, ils auront la possibilité de présenter un candidat au futur scrutin présidentiel de 2011.

Les Frères musulmans sont officiellement interdits en tant que parti organisé sur la base confessionnelle, mais relativement tolérés par le pouvoir. Titulaires de 17 représentants seulement dans l'ancien Parlement, ils ont présenté cette fois-ci quelque 150 candidats dans l'ensemble du pays, sous l'étiquette de candidats indépendants, mais immédiatement reconnaissables par les élec-

teurs. Leur campagne s'est déroulée sur le thème « l'Islam est la solution ». Mais la Confrérie tire surtout sa crédibilité du fait d'apparaître comme la seule opposition véritable à Hosni Moubarak et à son fils Gamal, présenté comme le successeur possible du père, et à la clique d'affairistes et de nouveaux riches qui constituent le Parti national démocratique, le PND, le parti au pouvoir.

S'appuyant sur un investissement diffus dans les quartiers pauvres des villes, par l'intermédiaire d'associations et d'œuvres sociales, dans un contexte où l'État laisse le chômage, la misère et le dénuement écraser une part grandissante de la population, les Frères musulmans apparais-

sent malheureusement face au régime comme la seule opposition se préoccupant un peu des intérêts du peuple. Ils bénéficient aussi de leur image de parti violemment contesté par le pouvoir, puisqu'un bon nombre de leurs militants ont connu les geôles de Moubarak, après avoir tâté de celles des régimes précédents.

Les élections en Égypte telles qu'elles sont organisées, contrôlées et même truquées par le régime, n'ont évidemment guère de crédibilité auprès de la population. Cependant le régime a réagi durement à ce succès des Frères musulmans qu'il n'a pu empêcher.

Lors de la deuxième phase du scrutin, plusieurs centaines de militants ont été arrêtés et des violences se sont déroulées, notamment à Alexandrie, causant un mort et de nombreux blessés. Une ONG rapporte par ailleurs que, dans le climat de tension créé par le PND visiblement inquiet des succès possibles de la Confrérie, la corrup-

tion généralisée, les achats de voix, les votes collectifs, les intimidations et même des cas d'électeurs battus ont été empêchés la participation, comme lors des récentes élections présidentielles, de stagner aux alentours de 20 % des inscrits...

À part l'opposition islamiste, il existe bien sûr aussi des partis d'opposition de gauche. Dans les mois précédant le scrutin, des manifestations ont été organisées par le mouvement « Kefaya » (ça suffit), demandant la fin de la dictature de Moubarak. Mais cette opposition reste limitée aux milieux intellectuels et n'a guère de présence au sein de la population. Si des travailleurs ont mené des grèves, parfois avec succès, ils ne trouvent pas au sein des quartiers, et des couches populaires, de parti prêt à exprimer véritablement leurs aspirations et leurs intérêts politiques.

C'est dans cette situation, et alors que le régime de Mouba-

rak montre des signes d'usure politique, que les Frères musulmans peuvent sembler représenter une alternative. Et de fait, ils ont déjà en grande partie le pouvoir au sein de la société, où ils ont imposé un renforcement de la pratique religieuse et aussi le voile pour les femmes, maintenant porté par celles-ci à plus de 90 % dans un pays où il y a quelques années, il était minoritaire au moins dans les villes.

Le pouvoir ne s'y trompe pas qui, tout en combattant les Frères musulmans, emprisonnant souvent certains de leurs militants, s'appuie en fait déjà sur cette présence islamiste dans la population, avant peut-être d'instaurer avec ce parti une collaboration plus ouverte.

Quoi qu'il en soit, les travailleurs, les couches populaires, n'ont rien à espérer du côté de cette opposition islamiste, qui a déjà montré qu'elle accepte entièrement la politique pro-capitaliste du régime et le pouvoir des riches.

Viviane LAFONT

• Italie

Croisade contre le droit à l'avortement

En juin dernier, les dirigeants de l'Église italienne avaient mis toutes leurs forces pour empêcher le succès du référendum remettant en cause la loi réactionnaire sur la fécondation assistée. Le quorum n'ayant pas été atteint, cette loi est demeurée. Aujourd'hui, l'Église et bon nombre de politiciens réactionnaires veulent passer à l'offensive, cette fois contre la loi autorisant l'avortement et aussi notamment contre la « pilule abortive » RU 486.

Cette pilule est toujours interdite en Italie mais dans plusieurs régions, les autorités sanitaires ont déposé des dossiers pour réaliser des tests. La Toscane a autorisé des hôpitaux à la prescrire sans l'autorisation du ministère. Francesco Storace, le ministre de la Santé du gouvernement Berlusconi, est monté au créneau contre cette incitation à l'avortement, au moment où, selon lui, « le projet de budget cherche à encourager les familles à avoir des enfants ». *L'Osservatore Romano*, journal du Vatican lui a emboîté le pas pour stigmatiser cette « négation des valeurs de la vie » !

La loi sur l'avortement, elle aussi dans la ligne de mire de

cette hystérie calotine et votée de justesse en 1978, est pourtant bien restrictive. Elle prévoit la possibilité d'avorter pendant les trois premiers mois, seulement en cas de menace pour la vie de la femme lors de la grossesse ou de l'accouchement, de risque avéré de malformations ou d'anomalies très graves pour l'enfant, susceptibles d'entraîner pour la femme un grave danger sur le plan physique ou psychique. De plus, dans la réalité, les réticences sont très fortes parmi le corps médical, notamment dans certaines régions, pour appliquer la loi, si modérée soit-elle. D'après un rapport parlementaire, 83 % des gynécologues de la région Basilicate, au sud de l'Italie, et 80,5 % en Vénétie refusent de pratiquer des IVG. Autant dire que la liberté de l'avortement n'existe pas et que les femmes n'ont plus qu'à aller à l'étranger, du moins lorsque leurs moyens le leur permettent. Mais, pour certains, c'est encore trop de liberté.

La dernière proposition du ministre de la Santé, s'appuyant sur une disposition de la loi sur l'IVG qui prévoyait la collaboration de « volontaires » dans les centres de planning familial, est d'autoriser l'installation, dans les centres de consultation,

« d'une présence culturelle pluraliste », ce qui signifie en termes jésuitiques, de militants du « Laissez-les vivre » à l'italienne. Cela n'a pas échappé au cardinal Ruini, président de la Conférence épiscopale, qui se voit déjà envoyer ses ouailles militantes faire la morale dans

les centres de consultation afin de « protéger la maternité ».

Proposition grotesque, comme l'a déclaré un gynécologue de l'hôpital de Turin, défenseur de la pilule abortive et bien décidé à continuer dans cette voie, comme le sont sûrement beaucoup de femmes et

d'hommes. Il leur faudra de la détermination et beaucoup d'acharnement pour faire reculer un pouvoir et une Église qui veulent continuer à imposer à toute la société un obscurantisme d'un autre âge.

Sylvie MARÉCHAL

Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 92 (novembre 2005)

- **France**
L'explosion dans les quartiers populaires : les responsables de la violence aveugle
- **Égypte**
L'usure du régime de Moubarak
- **États-Unis**
Création de la confédération syndicale
Change to win : une nouvelle étiquette pour la même politique
- **États-Unis**
Katrina et Rita : les inondations sont terminées mais la catastrophe humaine continue
- **Sierra Leone**
Le bilan d'une invasion britannique oubliée
- **Tribune de la Minorité**
Non, la France ne brûle pas... encore !



Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,53 euro

• La grève du 24 novembre dans l'Éducation nationale

Refuser la dégradation des conditions d'enseignement

Jeudi 24 novembre, les enseignants des collèges et des lycées étaient appelés à faire grève et à manifester contre la politique du gouvernement en matière d'éducation par certains syndicats du second degré, dont le principal, le SNES.

De Chirac à Villepin, les membres du gouvernement n'ont pas été avares en propos sur la nécessaire lutte contre les discriminations, ou sur l'égalité des chances. Mais ils sont restés beaucoup plus discrets sur les fonds qu'ils pourraient libérer afin de donner à tous les jeunes des classes populaires un véritable accès aux connaissances et à la culture. Et pour cause, ils n'ont absolument pas l'intention de dégager même un euro supplémentaire.

D'après le SNES, le ministre de l'Éducation ne disposera d'aucun crédit supplémentaire pour les mesures, pourtant bien dérisoires, annoncées par le Premier ministre. Les bourses au mérite et la création de 5 000 postes d'assistants pédagogiques seront financées par le redéploiement de 40 millions d'euros prélevés sur le budget « rémunérations des personnels du second degré ». On déshabille Pierre pour habiller Paul.

Mais, de toute façon, ce ne sont pas les 5 000 postes d'assistants d'éducation, personnels recrutés à la hâte, sans qu'il leur soit dispensé une formation solide, pour 16 heures par semaine et sous-payés, qui peuvent mettre un frein à la dégradation des conditions d'enseignement due à la politique d'économies menée par les gouvernements successifs.

Le budget 2006 prévoit encore la suppression de 4 500 postes d'enseignants. En trois ans, ce sont 15 000 postes d'enseignants et 30 000 postes d'encadrement éducatif qui ont été supprimés, frappant en priorité les établissements difficiles. Des milliers d'enseignants

contractuels n'ont pas eu de poste cette année.

Toutes les mesures prises par le gouvernement sont guidées par la volonté de faire toujours plus d'économies, y compris la décision, très impopulaire chez les enseignants, et à juste titre, de leur faire assurer les remplacements de courte durée en plus de leur service habituel. D'après les calculs du SNES, elle pourrait permettre d'économiser 25 000 « équivalents temps plein » : ce sont autant d'enseignants remplaçants qui ne seront pas embauchés.

De Robien, dans un courrier adressé au personnel administratif, se vante d'une augmentation de 3,65 % du budget de l'enseignement scolaire, une hausse qui représenterait 1,9 milliard d'euros supplémentaires, dit-il. Mais il s'agit d'une somme bien dérisoire en regard des milliards d'euros d'exonérations en tout genre qui ne bénéficient qu'au patronat.

Un nombre important d'enfants ne maîtrisent pas la lecture et l'écriture à la fin de l'école primaire, mais le gouvernement entend mettre un terme à la scolarisation des enfants de deux ans, qui est pourtant indispensable, de l'avis de bon nombre de gens compétents en la matière, en particulier pour les enfants des classes populaires ; il refuse d'embaucher le nombre d'instituteurs nécessaire pour ouvrir des classes à très petits effectifs, à 15 élèves ou même à moins si besoin est ; pour économiser sur le nombre d'enseignants dans le secondaire, au collège comme au lycée, les heures d'enseignement en français, et dans bien d'autres matières, ne cessent de diminuer.

Alors les raisons de s'opposer à la dégradation des conditions d'enseignement ne manquent pas. Les enseignants qui se sont saisis de la journée du 24 novembre pour montrer leur

mécontentement ont eu bien raison de le faire.

On peut par contre regretter que les directions syndicales n'aient même pas éprouvé le besoin d'appeler l'ensemble des enseignants à faire grève ce jour-là, puisque l'appel ne concernait que le second degré.

Sur cette question de l'éducation, comme sur toutes les autres questions qui concernent les travailleurs, ce n'est pas en réagissant catégorie par catégorie qu'on pourra espérer faire bouger les de Robien ou Chirac.

Aline RETESSE



Manifestation à Nantes en 2004.

De Robien heureux... c'est bien le seul

Dans un courrier adressé au personnel administratif de l'Éducation nationale, le ministre de Robien se félicite qu'il ne soit prévu aucune suppression de personnel administratif titulaire en 2006, saluant « les efforts que les diminutions d'effectifs des années précédentes ont demandés ». Les milliers de suppressions de postes administratifs en 2005-2006 et

l'année précédente ont provoqué à chaque rentrée de gros problèmes, nominations illogiques et tardives d'enseignants, salaires versés avec beaucoup de retard, jusqu'à deux mois et parfois plus, etc.

Les personnels qui ont lu cette lettre ont dû très peu apprécier son contenu, et les 400 contractuels administratifs licenciés cette année encore moins.

• Lycée Georges-Braque – Argenteuil (Val-d'Oise)

La pénurie au quotidien

Face aux événements de ces dernières semaines dans les banlieues, le gouvernement affirme vaguement vouloir débloquent des moyens supplémentaires dans les quartiers populaires. Mais, par exemple, le rectorat de Versailles vient une nouvelle fois de donner une

fin de non-recevoir au lycée Georges-Braque d'Argenteuil, pourtant classé ZEP, concernant une modeste demande d'un poste de conseiller principal d'éducation pour un tiers de temps. Il s'agit pourtant d'une fonction cruciale de médiation, qui n'est toujours pas pourvue

depuis septembre.

Il manque également un poste de secrétariat (la demande ne porte même pas sur un poste à temps complet, mais seulement sur un « deux-tiers » de temps) ainsi qu'un poste au centre de documentation d'information du lycée, pour un

remplacement jusqu'en janvier prochain.

Deux mois et demi après la rentrée, telle est la réalité dans un coin de banlieue pourtant classé Zone d'éducation prioritaire...

Correspondant LO

• Lycée professionnel d'Auby (Nord)

Les grévistes ont gagné

Des enseignants du lycée professionnel d'Auby, dans le Nord, avaient débrayé le jeudi 10 et le lundi 14 novembre pour refuser la suppression de deux emplois « contrats emploi solidarité » de l'établissement, essentiels au bon fonctionnement en tant qu'agent d'entretien et gardien à la sortie. Ayant été reçus au rectorat sans obtenir de réponse satisfaisante, ils ont débrayé à nouveau le jeudi 17 novembre. Une opération « lycée mort », organisée en commun avec les parents d'élèves, était prévue pour le lendemain. Les enseignants en grève avaient prévu en outre de faire le tour des établissements scolaires de la région de Douai.

Il faut croire que tout cela a inquiété le rectorat. Dès le mardi 15, celui-ci annonçait le remplacement des arrêts de longue maladie et de congé maternité de plusieurs personnes, de plus il permettait qu'un assistant d'éducation passe de mi-temps à temps complet jusqu'en juin 2006 grâce à un « reliquat d'heures » opportunément découvert. Et puis finalement, jeudi 17, pendant la grève, le rectorat envoyait un fax aux grévistes pour les informer que les deux contrats seraient renouvelés.

L'ambiance est bonne au lycée : les deux travailleurs qui ont conservé leur emploi sont ravis et les parents d'élèves comme le personnel ont conscience d'avoir gagné. Et c'est bien le cas ! Mais il faut quand même le dire : le ministère ne crée pas de moyens supplémentaires. Il enlève le financement de deux postes à un autre établissement du Douaisis pour le donner à Auby et tenter d'y calmer la grogne.

On voit donc bien ce qu'il faudrait faire : s'y mettre tous ensemble pour imposer que des milliers d'emplois soient créés partout où ils sont nécessaires !

Correspondant LO

• RTM – Marseille

Une lutte courageuse contre les profiteurs et leurs alliés

Au début de la huitième semaine de leur grève, une nette majorité des traminots de Marseille continuaient la grève. Une très grande majorité des salariés de la Régie des Transports de Marseille (RTM), y compris des non-grévistes, ont exprimé clairement leur choix de voir celle-ci garder la gestion et l'exploitation de l'ensemble des transports en commun de la ville. À Toulouse, c'est d'ailleurs le choix qui a été fait ces jours derniers : retirer à la Connex la gestion des transports urbains pour la remettre à une régie publique.

Jeudi 17 novembre, alors qu'environ 85 % des bus ne circulaient pas, la direction engageait 42 chauffeurs en CDD et prévoyait d'en embaucher d'autres pour remplacer « le surcroît d'arrêts maladie », estimé à 70.

Après des séances de négociations assorties d'ultimatum de la part de la direction, que les syndicalistes avaient quittées en claquant la porte, un résumé de conclusions était proposé par celle-ci.

Entre temps, le vendredi 18 novembre, une forte proportion des salariés de la RTM, lors d'un vote organisé par les syndicats, approuvaient la volonté des grévistes de maintenir l'ensemble des transports en commun de Marseille, présents ou futurs, dans la régie municipale, la RTM. En dépit des insinuations de la direction sur le déroulement du scrutin, celui-ci s'était déroulé régulièrement. Il exprimait une volonté claire et largement majoritaire puisque sur 3 200 salariés au total, cadres et administratifs inclus, 1 666 sont venus voter, dont bon nombre de non-grévistes (la direction évaluait les grévistes à environ un millier).

1 585, soit 95 % des votants,

se prononçaient pour la proposition de l'intersyndicale : « *La RTM a la compétence pour exploiter le tramway. Elle pourrait recourir à un contrat d'assistance technique avec la Connex ou autre. Êtes-vous d'accord avec cette proposition ?* » C'était donc un choix sans ambiguïté. Bien sûr, la direction contesta la légitimité de ce vote. Il était en tout cas légitime et signifiait bien que les non-grévistes comme les grévistes ne voulaient pas que la Connex ou quelque autre entreprise privée se taille une part des bénéfices dans la recette du futur tramway.

Après quelques péripéties, un comité d'entreprise se déroulait au cours duquel, pour la première fois, la direction rendait publiques les modalités de l'accord passé avec la Connex, qui donnait à la Connex le droit de partager les recettes du tramway entièrement construit aux frais des collectivités, avec bien peu d'obligations en contrepartie. Les syndicalistes apprenaient aussi que la Connex devait avoir la main « sur l'organisation et l'optimisation des ressources humaines ».

Dimanche 20 novembre, la direction remettait à l'intersyndicale un relevé de conclusions.



Une délégation des grévistes de la RTM, lors de la manifestation nationale pour la défense des services publics, le 19 novembre à Paris.

L'essentiel consistait en l'arrêt du projet d'entreprise et la garantie du statut actuel maintenu pour l'ensemble du personnel, y compris celui du futur tramway. Il prévoit l'élaboration d'un nouveau contrat avec la Communauté urbaine qui « explicitera les objectifs et les moyens donnés à la RTM... »

Les syndicats UNSA et FO acceptaient ce contenu, que la CGT et la CFDT estimaient insuffisant. Ils faisaient valoir que si le plan d'entreprise était retiré, le choix de la Délégation de Service Public (DSP) était simplement remis à une date ultérieure. La direction proposait 0,7 % d'augmentation en plus des 1,5 % déjà acquis. Enfin elle étalait les retraits sur salaires sur 10 mois et une partie des jours de grève pouvaient être retenus sur les congés et RTT. Selon son habitude, elle

assortissait ces propositions d'un chantage : seuls ceux qui reprendraient le travail tout de suite bénéficieraient de ces conditions de reprise, ceux qui poursuivraient la grève se verraient retirer leurs jours de grève (plus de 40 pour certains) sur deux mois.

Dans les assemblées générales du lundi 21 novembre, les dirigeants CGT et CFDT purent répondre que l'on n'avait pas fait grève pour des conditions de reprise, mais contre la DSP et qu'ils proposaient de continuer encore pour obtenir son retrait pur et simple. Par contre, FO et l'UNSA considéraient qu'après 43 jours de grève, des garanties avaient été obtenues, qu'on ne pouvait plus rien faire quant à la DSP, et qu'on ne pouvait pas continuer. Les grévistes de trois dépôts sur quatre votaient la continuation de la grève. Seul le

dépôt de La Rose, à majorité FO, votait la reprise du travail, alors que 25 % des grévistes maintenaient leur volonté de continuer. Des conducteurs sortirent aussitôt leur bus.

Mardi 22 novembre, la grève continuait même si les bus et les métros étaient plus nombreux à circuler en ville. Les négociations reprenaient avec la direction.

Une assemblée générale regroupant tous les dépôts, tenue dans la matinée du mercredi 23 novembre, a décidé de poursuivre la grève.

Les grévistes de la RTM continuent à se battre avec courage et abnégation contre ces profiteurs que la direction veut imposer peu à peu à la tête de la Régie, du moins d'un de ses secteurs, manifestement prometteur.

Correspondant LO

• RATP

Retraite, salaires... les revendications ne manquent pas

Mercredi 23 novembre, les agents de la RATP étaient appelés à la grève par la CGT. Le syndicat SUD-RATP, présent dans un nombre réduit de secteurs, appelait pour sa part à une grève reconductible à partir de jeudi 24 novembre. Les raisons du mouvement concernent le régime des retraites.

Après les grèves de 1995 et celles de 2003, la direction et le gouvernement avaient été contraints de remiser leurs projets concernant le régime spécial des retraites à la RATP. Naturellement, ils n'en avaient pas abandonné l'idée mais plutôt décidé

de procéder entreprise par entreprise. Ainsi, après avoir réalisé l'adossement des retraites EDF au régime général, c'est maintenant le tour de la RATP.

La mise en place d'une caisse de retraite gérée paritaire, et adossée à la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) et aux caisses de retraites complémentaires (ARCCO et AGIRC) est prévue pour le 1^{er} janvier 2006 : autant dire très bientôt. Bien sûr, la direction et le gouvernement nous jurent la main sur le cœur que cette transformation n'aura aucune conséquence, que les agents de la RATP conserveront leur statut ainsi que la possibilité de partir avec 37,5 annuités

et une retraite basée sur le dernier salaire. Seulement, à part certains syndicalistes qui lorgnent volontiers du côté des places offertes par la gestion paritaire de cette nouvelle caisse, il n'y a pas beaucoup de travailleurs pour croire à ces promesses, d'autant que derrière bien des réorganisations au sein de l'entreprise, dont celle des retraites, se profilent des menaces de privatisation partielles ou totales. C'est en tout cas ce que craignent beaucoup.

Les journées d'action nationales du 10 mars et du 4 octobre avaient été bien suivies à la RATP. Les cortèges avaient été à chaque fois dynamiques et nombreux, mettant en avant non seu-

lement le problème des retraites mais aussi celui des salaires, puisque cela fait des années maintenant que nos salaires stagnent en dessous de l'augmentation officielle des prix. À cela s'ajoutent encore des projets pour « moderniser » l'entreprise, qui entraînent des suppressions d'emplois ou des dégradations des conditions de travail.

Mercredi 23 novembre, la direction devait présenter au « Comité régie d'entreprise », comme on appelle le Comité d'Entreprise RATP, les projets de budget 2006 et les trois décrets qui concernent la mise en place de la nouvelle caisse de retraite. La CGT appelait donc ce jour-là

à une manifestation à 10 h 30, devant la maison de la RATP, où devait se tenir le CRE.

Bien des militants syndicaux et des travailleurs de la Régie ne comprennent pas la tactique de la CGT, qui a appelé à la grève un jour après les cheminots et qui étage le mouvement sur trois jours, les 23 et 25 novembre et le 2 décembre. Car même si à la RATP des revendications sont spécifiques, d'autres sont communes avec la SNCF, et de toute façon c'est en présentant un front uni que les travailleurs auront le plus de chances de faire aboutir leurs revendications, quelles qu'elles soient.

Correspondant LO

• SNCF

Une journée de grève réussie

Avant même que les grévistes de la SNCF se soient retrouvés le mercredi 23 novembre en assemblées, pour décider de la suite à donner ou pas à leur mouvement, la presse, les radios et télévisions avaient déjà annoncé que c'était fini, que les cheminots avaient obtenu de petites choses et que cela suffisait comme cela d'embêter les usagers !

Seulement voilà, même si la direction a peu lâché par rapport aux exigences légitimes des grévistes, le fait est qu'elle a fait un pas en arrière sous la pression d'une grève qui a été un succès. Le pourcentage d'un peu moins de 23 % de grévistes à l'échelle nationale, martelé par la direction, n'est qu'une moyenne et une façon tendancieuse de présenter la grève, puisqu'elle inclut cadres et maîtres. Une fois ceux-ci mis à part, ce sont 53 % (selon la direction elle-même) des travailleurs, toutes catégories confondues (agents de conduite, employés, ouvriers des ateliers, etc.) qui ont fait grève. Sans oublier que la direction prend en compte dans son calcul l'effectif total, y compris ceux qui étaient de repos le jour de la grève.



Des grévistes au moment du vote sur la poursuite éventuelle du mouvement, le 23 novembre, à Caen.

Un peu partout dans le pays, la grève a donc été largement suivie, en particulier par les agents de conduite mais pas seulement. Ainsi, à Tours-Saint-Pierre-des-Corps, au Mans, à Rennes, sur la ligne C du RER en région parisienne, à Orléans pour les travailleurs sur

les voies, un peu partout aux guichets des grandes gares, à Limoges, Marseille, Lille, les cheminots ont répondu présents pour exprimer leur ras-le-bol.

Ils l'ont fait alors que la direction, ses cadres et sa maîtrise étaient sur le pied de

guerre, se mobilisaient contre la grève, distribuant des tracts aux usagers parfois. Gallois faisait afficher partout « une adresse aux cheminots », envoyée également au domicile de chacun, pour les appeler à ne pas suivre l'appel des quatre syndicats (CGT, SUD, FO, FGAAC) à la

grève. La direction comptait aussi sur une rancœur exprimée par les cheminots à l'égard de la CGT. Celle-ci avait dénoncé – pourtant, à juste titre – l'accord sur l'intéressement que la direction voulait imposer et qui promettait 160 euros en échange d'un engagement syndical à faire accepter ses conditions (emplois supprimés, rentabilité, etc.) par les cheminots.

Eh bien, malgré toutes les difficultés, dans un climat général marqué par la fin de la grève des travailleurs de la SNCM et par la grève des tramways de Marseille qui se maintient tout en restant isolée, cette seule journée du 22 novembre aura démontré que la direction de la SNCF – et certainement derrière elle, le gouvernement – sont suffisamment inquiets pour faire des gestes qui peuvent être interprétés comme des reculs. Quels que soient les calculs qui ont décidé Chirac, le gouvernement et Gallois à céder ce qu'ils ont cédé, le seul fait de l'avoir fait peut jouer un rôle positif pour les luttes.

Cette grève a fait faire à la direction SNCF un petit pas en arrière ; les travailleurs auraient les moyens, tous ensemble, de lui en faire faire un très grand.

Lucienne PLAIN

Les raisons du mécontentement

La grève qui a commencé à la SNCF le lundi 21 novembre au soir correspond à un mécontentement accumulé depuis longtemps dans tous les secteurs, sur des revendications concernant principalement les salaires, qui n'ont augmenté que de façon minime depuis tant d'années, ainsi que sur l'emploi : depuis plusieurs années maintenant, les effectifs sont à la baisse aussi bien dans les ateliers que dans les gares (aux guichets, particulièrement), dans les triages comme dans les bureaux, parmi les agents de conduite comme parmi les sédentaires.

Cette situation exprime la politique de la direction, décidée à faire de la SNCF une entreprise faisant des profits au même titre que d'autres, avec ce que cela implique pour les travailleurs de dégradation des conditions de travail et pour les usagers, d'économies sur l'entretien et le renouvellement du matériel ainsi que sur les services à la clientèle, réduits sous prétexte d'automatisation sans la moindre diminution des tarifs, bien sûr.

À cela s'ajoute la remise entre les mains de sociétés privées, filiales ou non de la SNCF, de services et de bâtiments. Son président, Louis Gallois, et le gouvernement se défendent d'avoir engagé un processus de privatisation de l'ensemble de la SNCF. Mais tous ceux qui y travaillent sont en mesure de juger les changements, progressifs, par petites touches, certes, mais qui vont tous dans le sens d'un démantèlement de cette entreprise publique : la présence des employés de la société Effia (« les gilets rouges ») dans les gares pour aider les voyageurs en quête d'informations sans qu'ils soient souvent en mesure de les donner ; les sociétés de nettoyage des voitures voyageurs, qui imposent de telles conditions à leurs employés qu'ils sont dans l'impossibilité de nettoyer correctement les rames ; les lignes Thalys et Eurostar gérées par des sociétés privées. Dans ces derniers cas, ces sociétés privées bénéficient des infrastructures et du matériel de la société publique pour s'approprier les profits résultant du trafic de ces grandes lignes.

Avec l'embauche devenue quasi systématique dans certaines activités, comme celle de « l'accueil » des voyageurs dans les gares ou à l'entrée des quais de gare, de travailleurs précaires, intérimaires ou en CDD, sans aucune perspective que leurs contrats soient un jour transformés en contrat cheminot, à durée indéterminée, la SNCF se comporte comme n'importe quel patron privé.

Il faudrait également parler du trafic de marchandises. La réorganisation et l'ouverture à la concurrence de l'ensemble du réseau ferré national se traduisent par l'abandon de pans entiers d'activités, livrés à des entreprises privées.

Rien de surprenant, dans ces conditions, que le mécontentement sur les revendications fondamentales concernant l'emploi et les salaires, comme l'inquiétude vis-à-vis des projets de réorganisation faisant la part de plus en plus belle au secteur privé composent un mélange très inflammable dont Gallois et Cie feraient bien de se méfier.

L. P.

Ce que la direction a cédé

En ce qui concerne les salaires, il n'y a rien, car on ne peut appeler autrement ces 0,3 % d'augmentation en janvier prochain alors que la direction avait prévu de les donner en mars.

Pour ce qui est de la « gratification d'exploitation 2005 » de 120 euros minimum, qui serait versée en janvier 2006, il s'agit d'une prime exceptionnelle, qui reste inférieure à celle proposée par la direction au titre de l'intéressement. Seul point positif, ces 120 euros ne s'accompagnent, pour l'instant, d'aucune contrepartie exigée des cheminots, contrairement à la prime d'intéressement.

Sur les effectifs : d'ici la fin de l'année prochaine, le nombre d'agents de conduite ne devrait pas baisser grâce à quelque 700 embauches. Pour les guichetiers, en 2006,

il n'y aura pas 520 suppressions de postes mais seulement 420. Pour le reste, ce ne sont que promesses. Pour tenter de faire abandonner la grève par les agents de conduite, la direction cède provisoirement sur quelques revendications qui leur sont propres, concernant les roulements, la façon dont s'opèrent les affectations à tel ou tel train, le travail de nuit, etc.

Tout cela est peu au regard de ce qui serait nécessaire, ne serait-ce que pour rattraper ce qui a été perdu. Mais le fait de l'avoir obtenu après quelques heures de grève satisfait bien des cheminots, même si certains reprochent aux organisations syndicales d'avoir arrêté leur grève à peine commencée.

L.P.

• La Poste
Toulouse

La grève fait reculer la direction

Les postiers de trois bureaux toulousains se sont mis en grève pendant cinq jours, du 14 au 19 novembre, contre le projet « Terrain ». Ces bureaux sont ceux du Mirail, de Bagatelle et de Bellefontaine, des quartiers populaires de Toulouse. Car les méfaits de la politique de La Poste s'appliquent partout, y compris dans ce qu'on appelle les « zones urbaines sensibles » (ZUS).

La direction de La Poste voulait imposer une moins grande amplitude des horaires d'ouverture au public, la suppression des brigades et du samedi sur deux. Son but était évidemment de récupérer des emplois, notamment aux guichets.

Pour les 40 postiers en grève (sur 50, chefs compris), il s'agissait de s'opposer à une dégradation des conditions de travail et de vie, mais aussi à une dégradation du service rendu aux usagers, d'autant plus choquante que ces bureaux se situent dans des quartiers très populaires, des quartiers à propos desquels, justement, les pouvoirs publics font beaucoup de discours sur leur action, alors que le seul investissement massif qu'ils consentent est la quasi-occupation policière récente.

La grève s'est accompagnée d'actions diverses, notamment des distributions de tracts aux usagers, des rassemblements, des délégations à la direction...

Face à cette mobilisation quasi unanime, la direction a remballé son projet de réorganisation. Début décembre, elle doit proposer de nouveaux scénarios. Les postiers ont repris le travail. Mais ils restent vigilants car ils savent que la direction essaiera à nouveau de placer son plan.

Pour les postiers, les exigences sont simples : aucune suppression d'emploi, maintien des horaires d'ouverture au public, aucun changement des horaires de travail. En attendant, ils ont prouvé qu'ils avaient leur mot à dire et qu'on peut faire reculer la direction de La Poste par une lutte déterminée.

Correspondant LO

• Ministère des Finances

Le personnel en a assez d'être « réformé »

Le ministère des Finances est le fer de lance de ce que le gouvernement appelle la réforme de l'État. Cette réforme se traduit par un train de regroupements internes, à la Direction générale des impôts et ailleurs, qui a abouti à plusieurs milliers de suppressions d'emplois ces trois dernières années et, en conséquence, à l'aggravation des conditions de travail.

Cela va continuer l'année prochaine avec plus de mille suppressions d'emplois. De nouveaux regroupements sont prévus pour les années à venir, avec les mêmes effets prévisibles.



Grève des Impôts, en 2000, pour protester contre une précédente réforme.

À noter que, dans cette réorganisation, tout est fait pour satisfaire les entreprises, grosses et petites, et pas grand-chose pour le public défavorisé.

Les salaires, comme ailleurs, sont bloqués. L'État n'a rien trouvé de mieux que de verser une prime de 320 euros à 15 000 d'entre nous – sur 80 000

employés des Impôts – sous prétexte que nous travaillons dans des services « réformés » ou regroupés. Personne n'a été dupe de cette grossière manœuvre de division. Comble du mépris, le ministère envisage l'octroi d'une médaille aux plus méritants.

Le 4 octobre, comme d'ailleurs lors des autres mouvements, la mobilisation a été bonne, plus de 50 % de grévistes. Une grève et une manifestation sont prévues à Paris le 29 novembre, devant Bercy. Face à toutes ces attaques, il est urgent de riposter vraiment.

Correspondant LO

• Grenoble

L'entreprise de nettoyage Onet condamnée pour insultes racistes

Le 7 novembre, le conseil de prud'hommes de Grenoble a condamné la société de nettoyage Onet Services à payer à une salariée la somme de 3 500 euros à titre de dommages et intérêts pour insultes racistes et harcèlement, ainsi que 300 euros à l'UD-CGT de l'Isère.

Cette travailleuse, d'origine algérienne, qui nettoie les bureaux du Conseil général le

soir jusqu'à 20 heures, élève seule ses cinq enfants. Fin 2004, n'en pouvant plus de subir les insultes racistes et le harcèlement quotidien de sa chef d'équipe, elle a pris contact avec la CGT, bien décidée à se défendre. Plusieurs employés du Conseil général et d'autres du nettoyage ont accepté de témoigner, certains ont été convoqués devant le conseil de prud'hommes. Ils ont raconté

les vexations violentes et les propos racistes que cette travailleuse, souvent en pleurs, subissait. Elle était obligée d'emporter des produits et de récupérer des sacs poubelles car la chef répondait à ses demandes par des « Démerde-toi ! » Tous ces faits étaient corroborés par un certificat médical qui notait « l'état de souffrance et de stress » de la salariée.

Le patron alerté, il a encore

fallu attendre trois mois avant que ce monsieur se décide à muter la chef ailleurs. Il faut dire que entretemps la plainte avait été déposée auprès des Prud'hommes.

Onet est aussi condamné, à ses frais, à faire paraître le jugement dans la presse. Voilà qui fera une vraie pub à cette entreprise !

Correspondant LO

• Stora – Corbehem (Pas-de-Calais)

Les capitalistes du papier prêts à ruiner une région

Le groupe finlandais Stora Enso est le quatrième producteur mondial de papier. Ses actionnaires ont fait de l'argent, beaucoup d'argent. Ils ont par exemple racheté en juin de cette année Schneidersöhne, le deuxième distributeur de papier en Allemagne, pour la bagatelle de 450 millions d'euros. L'année dernière, ils avaient racheté les Papeteries de France, le groupe néerlandais Scaldia, et quelques années auparavant l'usine de papier Béghin à Corbehem, dans le Pas-de-Calais.

Cette dernière usine emploie 912 travailleurs, dont 98 de l'entreprise sous-traitante Siex. Trois énormes machines tournent depuis des années pour produire le papier glacé qui sert à la plupart des magazines que l'on trouve sur le marché français. La direction de l'usine vient d'annoncer son intention d'en arrêter deux sur

les trois, ce qui entraînerait 600 licenciements.

Elle invoque de nombreuses raisons pour cela : ces deux machines, datant de 1932 et de 1950, seraient trop vieilles. Les impôts seraient trop chers en France, et la facture d'électricité trop élevée. Le canal à grand gabarit que l'entreprise avait réclamé mettrait trop de temps à venir. Des politiciens, élus locaux, maires, députés, sénateurs, de droite comme de gauche, se précipitent déjà pour reprendre les arguments de Stora et les défendre auprès des ouvriers, réclamant du calme et de la patience, promettant d'intervenir ou suggérant qu'ils pourraient trouver des « solutions industrielles » en discutant avec les actionnaires du groupe.

Mais Stora est en fait en train de licencier 5 000 travailleurs dans le monde, en Finlande, en Suède, en France, en Allemagne

et aux États-Unis. Les raisons invoquées dans ces différents pays sont diverses, adaptées en quelque sorte aux politiciens locaux qui les utilisent. En réalité, le groupe souhaite améliorer ses résultats de 300 millions d'euros par an. Les bénéfices ont été en baisse au troisième trimestre 2005 : les actionnaires de Stora se plaignent de n'avoir pu se partager que 96 millions d'euros, contre 122 au trimestre précédent. Ils voudraient donc, à la fois racheter d'autres entreprises, et empocher malgré tout les mêmes bénéfices. Et comme cela ne marche pas autant qu'ils le voudraient, ils considèrent qu'il leur reste à faire des économies sur les salaires, donc à licencier, ou à réclamer des subventions aux États, aux régions, aux communes. Ou à faire tout cela en même temps...

Pour l'heure, les travailleurs de Stora Corbehem sont encore sous le choc. Mais l'usine

Metaleurop, devenue une friche industrielle, n'est pas loin, 15 kilomètres, et pas loin dans le temps non plus : les travailleurs ont encore tous en mémoire les 900 licenciements et leurs conséquences dramatiques pour la région. L'imprimerie nationale de Flers, où la direction menace actuellement de licencier 450 travailleurs, est encore plus proche. Alors, déjà, il y a de plus en plus de travailleurs de Stora dans les manifestations.

Ils étaient 450 le samedi 19 novembre dans les rues de Douai, contents de se retrouver, et le moral revient. La crainte et le refus de voir mourir la région tout entière pourraient provoquer des explosions de colère, celles-là mêmes que les politiciens essaient de désamorcer.

Correspondant LO

Quand Renault veut impressionner les salariés

Avec une augmentation du chiffre d'affaires de 2,9 % sur les neuf premiers mois de l'année et une augmentation des bénéfices de 52 % au premier semestre 2005, la direction de Renault n'a pas hésité à réduire l'avance sur la prime d'intéressement à 630 euros, au lieu de 847 euros l'an dernier, faisant présager une baisse de la prime d'intéressement elle-même.

Maintenant la direction pleure, les résultats sur l'année 2005 ne devraient pas être, d'après elle, si mirobolants. Mais cela c'est pour la presse, pour la galerie. La réalité c'est la diminution des coûts, c'est-à-dire l'attaque en règle contre les travailleurs, la mise en concurrence entre les usines en France, comme à l'étranger. Les usines doivent être les plus rentables possible, sinon c'est la fermeture : voilà la menace. Heureusement, cela n'a pas empêché des travailleurs de Flins de réagir à la diminution de l'avance sur la prime. Toujours à Flins, les intérimaires viennent de faire grève pour le paiement des heures supplémentaires et contre les samedis obligatoires, car dans une usine comme Flins ils participent

pour 50 % à la production des véhicules.

Dans les bureaux du Technocentre et du Siège social, certains employés sont inquiets, surtout depuis l'arrivée du nouveau PDG, Carlos Ghosn. En février 2006, le PDG doit dévoiler son plan. Mais la peur n'évite pas le danger, la direction ne nous fera pas de cadeaux et il ne s'agit pas de croire au père Noël.

La rentabilité, Renault l'a augmentée en dégradant nos conditions de travail dans les ateliers comme dans les bureaux. Les chefs se font de plus en plus menaçants vis-à-vis de ceux qu'ils ne jugent pas assez productifs. Pour impressionner, la direction parle de diminuer, voire d'arrêter, la production dans les secteurs qu'elle juge non rentables.

C'est dans cette ambiance que la CGT du groupe Renault vient de présenter à la presse son « projet industriel ».

D'après la CGT, Peugeot-Citroën serait plus rentable. La CGT préconise l'augmentation de la productivité pour augmenter les volumes de production. Sans rire, elle nous présente comme « solution » de

faire des petits véhicules populaires comme la Logan, la Céliane, la Trofane, pour sauver la production et créer des emplois... en Europe occidentale.

Déjà en 1986, pour « sauver

Billancourt », la CGT avait un projet « industriel », la Neutral, qui bien sûr n'a jamais vu le jour.

Mais pour les travailleurs, le seul plan qui vaille et qu'il faudrait réellement défendre, c'est

celui des luttes contre les suppressions de postes et pour l'augmentation des salaires pour que, enfin, chez Renault comme ailleurs, l'inquiétude change de camp.

Correspondant LO

Production et bénéfices accrus, personnel diminué

Du côté des travailleurs de Renault, il est facile de se rendre compte de l'augmentation de la charge de travail dans les bureaux et surtout à la production. Les patrons nient pratiquement ce problème. Ils parlent de rentabilité, d'augmentation de la productivité et pour cela ne sont pas avares de paroles et même de discours. Par contre, pour l'évaluer en chiffres concrets – ce dont ils sont pourtant capables – ils restent très discrets. Le CCFA, c'est-à-dire le Comité des constructeurs français d'automobiles, dont les deux principaux « adhérents » sont Peugeot et Renault, organisme ayant « pour vocation l'étude et la défense des intérêts économi-

ques et industriels de l'ensemble des constructeurs français », rassemble toutes sortes de données et publie chaque année un livre d'analyses de 70 pages. Une seule est consacrée aux données financières et sociales de la construction automobile.

On y découvre quand même quelques chiffres évocateurs de l'exploitation accrue. Si, de 1980 à 2003, le chiffre d'affaires de ce secteur (hors équipementiers automobiles) est passé de 19,2 milliards à 83,2 milliards d'euros, dans le même temps la masse salariale totale est passée de 3,25 milliards à 5,88 milliards. Ainsi le chiffre d'affaires a été multiplié par 4,3 exactement,

et la masse salariale totale même pas multipliée par deux. En effet les effectifs ont diminué, passant de 321 000 en 1980 à 184 000 en 2003. Pire encore pour les charges sociales : elles sont passées de 1,45 milliard à 2,36 milliards d'euros, seulement multipliées par 1,6. Les déductions de cotisations et autres allègements pour les patrons et les gros patrons, ça marche.

Alors que le chiffre d'affaires et la production augmentent ces quelques chiffres donnent une petite idée de l'exploitation, de la dégradation quotidienne vécues par les employés et les ouvriers de l'industrie automobile.

Correspondant LO

Les élections professionnelles au siège social et au Technocentre (région parisienne)

Le 17 novembre, les élections de délégués du personnel ont eu lieu simultanément au Technocentre de Renault à Guyancourt (Yvelines) au centre d'essais d'Aubevoye (Eure) ainsi qu'au siège social, au Plessis-Robinson et à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) et à Montigny-le-Bretonneux (Yvelines).

Au Technocentre, les élections auraient dû se dérouler en juin 2005. Mais comme la direction refusait de donner les moyens de contrôler le nombre de prestataires ayant le droit de vote, la CGT et SUD n'avaient pas voulu signer le protocole électoral. Du coup, la direction avait supprimé tous les mandats de délégué, depuis juin dernier, en attendant la décision d'un médiateur.

Les élections se sont donc effectuées, pour l'ensemble des établissements, dans le cadre du décret pris en douce par le gouvernement en août 2005, faisant porter la durée des mandats des délégués de 2 ans à 4 ans. Tous les syndicats de Renault ont signé le protocole électoral

incluant cette modification.

Le Technocentre regroupe plus de 11 000 salariés, dont 2 700 prestataires et 400 intérimaires. Pour les élections de délégués du personnel, aux deuxième et troisième collèges (techniciens et cadres), la CGC passe en tête avec 33 % des suffrages : elle gagne 3 % par rapport aux élections précédentes et 5 sièges de délégués. La CFDT, avec 22 %, progresse également et gagne 2,8 % et 3 sièges de délégués. C'est la CGT qui perd des voix : elle passe à 25 %, soit une baisse de 3,5 % par rapport à 2003. Mais elle conserve le même nombre de délégués et reste le deuxième syndicat. Les autres syndicats reculent tous : FO obtient 2,7 % (-1 %) ; la CFTC, 4,4 % (-1 %), perd un siège de délégué ainsi que SUD, qui obtient 7,6 % des voix, soit -4,8 %.

Au Technocentre et au siège social, la majorité du personnel est cadre, et depuis les dernières élections de juin 2003 pratiquement tous les employés, tous les techniciens partis en préretraite (accord de cessation d'activité de l'automobile) ont été remplacés par des cadres, quand ils

ont été remplacés... De manière générale, les cadres, quand ils votent, trouvent plus naturel de voter pour ce qu'ils considèrent être leur syndicat, la CGC. Quant à la CGT, malgré tous les efforts qu'elle déploie pour plaire aux cadres, elle leur apparaît toujours comme le syndicat des ouvriers et des employés.

Mais la CGT ne parvient pas à compenser du côté des ouvriers et employés la tendance enregistrée chez les cadres.

Les salariés prestataires avaient pris part aux votes pour les délégués du personnel Renault, comme c'était déjà le cas en 2001 puis en 2003, suite aux démarches juridiques de la CGT et de SUD. En 2005, 2 489 prestataires étaient inscrits, contre 1 729 en 2003. Un bureau de vote spécifique leur était réservé. Il y a eu moins de votants qu'en 2003. Comme chez les salariés de Renault, la CGC progresse avec 6 % de voix supplémentaires : elle

obtient 15,6 %. Contrairement aux résultats des autres bureaux de vote, la CGT progresse chez les prestataires puisqu'elle obtient 39 % aux deuxième et troisième collèges et gagne plus de 5 % par rapport à 2003. Cela ne suffit pas à inverser la tendance, d'autant plus qu'au premier collège (collège ouvrier), le quorum n'a pas été atteint. Il y avait 832 inscrits et seulement 36 % de votants.

Correspondant LO

• Enchères salariales inversées

Ça ne s'invente pas !

Un nombre de chômeurs qui dépasse les deux millions depuis près de vingt ans est une situation plus que favorable au patronat. Lors d'une embauche, à qualification égale, c'est le candidat qui est prêt à accepter le salaire le plus bas qui est choisi.

Le système demeurerait cependant un peu archaïque, du point de vue patronal, obligeant les recruteurs à des

entretiens pour sélectionner les candidats les moins chers. Quelques petits malins ont donc utilisé internet pour mettre en concurrence les travailleurs à la recherche d'un emploi. Sur le site mis en place à cet effet, les candidats, outre leurs compétences, doivent afficher leurs exigences en matière de salaire. Le patron ou le chef du personnel intéressé n'a plus aucun effort à

fournir pour pouvoir rapidement sélectionner le candidat le moins disant.

Au ministère du Travail, on prend avec philosophie cette pratique, dans laquelle l'électronique et l'informatique ne font que faciliter la pression des patrons pour baisser les salaires. On n'arrête pas le progrès !

Alain VALLER

• Sans-abri

Victimes du froid et... du gouvernement

Avec l'arrivée du froid, la situation des sans-abri devient de nouveau dangereuse, car passer la nuit dehors c'est mettre sa vie en péril. Déjà un SDF a été retrouvé mort à Saint-Brieuc, où depuis plusieurs jours les températures étaient descendues en dessous de zéro. Ce n'est peut-être hélas qu'un début car tous les ans des SDF meurent de froid en France.

Comme chaque année, les ministres y vont de leurs discours rassurants. À entendre la ministre déléguée à la Cohésion sociale, Catherine Vautrin, tout ou presque a été fait pour accueillir les SDF. Le « plan Hiver », du 1^{er} novembre au 31 mars, doit mettre plusieurs milliers de places d'hébergement supplémentaires à la disposition des services sociaux, comme le Samu social et les associations caritatives. Aujourd'hui 5 334 places auraient déjà été ouvertes et il y en aura 3 800 de plus si la température baisse jusqu'à moins 5° C la nuit, et 3 000 autres, si le thermomètre chute à moins 10° C. Au total ce seraient donc près de 11 000 places qui viendraient s'ajouter aux 90 000 lits disponibles toute l'année.

Mais comme toujours, avec ce gouvernement, les discours n'ont pas grand-chose à voir avec la réalité sur le terrain. Ainsi Stéfania Parigi, directrice du Samu social, dénonce dans une interview au journal *Le Parisien* le manque de lits : « Dans la nuit du vendredi 18 novembre, 23 personnes, dont deux femmes, n'ont pas pu être hébergées, faute de places ». C'est le même son de cloche dans des associations comme « la Mie

de Pain », dont les centres d'accueil sont déjà pleins et qui se voit contrainte de faire dormir sur des bancs les personnes en surnombre.

Dans la même interview, Stéfania Parigi explique les problèmes du numéro de téléphone d'urgence, le 115. Le standard ne permet de prendre que 14 appels en même temps, ce qui oblige à en laisser trois fois plus en attente. Le vendredi 18 novembre, le 115 n'a pu traiter que 700 appels sur les 7 463 reçus, soit moins d'un sur dix. Avec le déménagement du Samu social dans de nouveaux locaux prévu fin novembre, un standard plus performant devrait pouvoir prendre en charge la moitié des appels reçus... On n'arrête pas le progrès !

Le gouvernement peut bien annoncer des « plans Hiver » qui, de toute façon, ne répondent que de manière bien insuffisante à la situation, quand ce ne sont pas tout simplement des effets d'annonce. La réalité est que, dans ce pays, un des plus riches du monde, il ne fait rien pour loger les SDF, alors qu'il existe des centaines de milliers de logements vides. Et c'est le même gouvernement, comme ses prédécesseurs, complices du patronat, qui sont responsables des licenciements, des bas salaires et de la précarité qui jettent à la rue des milliers de laissés-pour-compte. Le bilan de leur politique, c'est qu'il y a de plus en plus de pauvres privés du minimum vital. Et c'est cette politique qui tue, et pas seulement l'hiver, mais toute l'année !

Cédric DUVAL

• « Logements sociaux »

« Pas de ça chez moi ! » pensent des centaines de maires

Il aura fallu quelques nuits d'émeute dans les banlieues pour que Chirac « découvre » que la loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbain (SRU) de décembre 2000 n'était pas appliquée. Cette loi impose théoriquement à toutes les communes de plus de 1 500 habitants en Île-de-France et de plus de 3 500 habitants dans le reste du territoire d'accueillir au moins 20 % de « logements sociaux ». Or, selon les chiffres du ministère de l'Équipement, on est loin des objectifs affichés : cinq ans après le vote de cette loi, 742 villes, dont 100 de plus de 20 000 habitants, ne respectent toujours pas ce quota.

En tête des communes hors-la-loi, figurent notamment Neuilly-sur-Seine, La Celle-Saint-Cloud et Saint-Maur-des-Fossés pour la région parisienne, Cagnes-sur-Mer, Antibes, Biarritz ou encore Nice pour la province. Cela fait d'autant plus désordre que la plupart de ces municipalités sont dirigées par des maires de droite, et souvent membres du même parti que Chirac !

Il est vrai que cette loi prévoit peu de contraintes. Les pénalités, par exemple, n'excèdent pas 152,5 euros par an et par habitation manquante. Pour une commune comme La Celle-Saint-Cloud, qui ne compte que 3,6 % de logements sociaux sur son territoire, le non-respect de la loi ne coûte que 220 000 euros par an au budget de la ville. C'est une goutte d'eau pour les communes huppées qui se refusent à partager leur environnement avec les populations modestes des HLM.

Alors, au lendemain des violences qui ont affecté les banlieues, Chirac peut tenter de redorer son image en rappelant publiquement aux maires qu'ils doivent « respecter la loi » et menacer ceux qui ne respectent pas le plancher de 20 % de faire dresser des « constats de carence » par les préfets, ce n'est pas cela qui les fera trembler et changer d'attitude. Certains le disent même ouvertement. Beaucoup de maires ont aussi beau jeu d'invoquer le manque de terrains disponibles ou le fait

qu'ils atteignent des prix prohibitifs.

Cela étant, même si elle était appliquée au pied de la lettre, cette loi ne suffirait pas à régler le problème. Car cela fait plusieurs décennies que la construction de logements confortables et accessibles pour un loyer modéré est en panne. Résultat : le fossé ne cesse de se creuser entre l'offre et les besoins de la population. Pour combler ce retard, ce sont des centaines de milliers de logements de ce type qu'il faudrait construire rapidement. Cela nécessiterait que l'État ait une politique volontariste, en débloquant les crédits nécessaires, en réquisitionnant les terrains en cas de besoin, et en assumant lui-même la construction de ces centaines de milliers de logements.

Ce n'est visiblement pas l'orientation prise par Chirac et son gouvernement, quoi qu'ils en disent.

Roger MEYNIER

Cachez ces pauvres que je ne saurais voir

Un médecin d'Agen, exerçant dans un immeuble bourgeois, va être expulsé.

Ainsi en a décidé la cour d'appel, le praticien ne jouissant pas des lieux « en bon père de famille », comme le dit benoîtement la formule du bail, après que trois copropriétaires se sont plaints, devant le tribunal, de la clientèle qui fréquente la salle d'attente du Dr Chellier, parfois nombreuse au point de déborder dans le hall.

Certes, cette clientèle est constituée de malades, ce qui

apparemment est déjà considéré comme désagréable par les voisins. Mais ces malades ont de surcroît le mauvais goût d'être pauvres : SDF, marginaux, immigrés, pour plus de la moitié d'entre eux bénéficiaires de la couverture maladie universelle, la CMU. Depuis dix ans, ce médecin soigne les plus pauvres du quartier et probablement au-delà du quartier, ce qui pourrait expliquer l'affluence et les longues attentes de ceux qui ont trouvé dans ce cabinet une oreille attentive.

« C'est du délit de sale gueule, du racisme social. Je n'ai pas à trier ma clientèle, je m'y refuse », a déclaré le médecin, qui a évidemment continué à recevoir ses patients. Il se voit cependant obligé d'envisager d'autres locaux pour son cabinet.

Grâce à la sentence du tribunal, les habitants de ce bel immeuble d'Agen ne croiseront plus la misère dans le hall. C'est tellement incommodant...

V.L.

Non aux violences faites aux femmes !

Les faits ne sont pas nouveaux, mais les chiffres rappelés à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, sont terrifiants.

– Chaque mois, six femmes meurent sous les coups de leur conjoint ou ex-conjoint, c'est-à-dire qu'une femme meurt tous les cinq jours de violence conjugale.

– Une femme sur dix déclare avoir été victime d'une telle violence. Mais elles ont si peur que seulement 8 % d'entre elles osent porter plainte et, sur ces rares plaintes, 6 % seulement ont des suites

judiciaires.

– Parmi les femmes qui se présentent aux urgences, une sur trois déclare avoir été victime de violences conjugales au cours de sa vie. Et, à Paris, 60 % des interventions de police de nuit concernent des violences conjugales.

Il y a une quinzaine de jours, à Neuilly-sur-Marne, une jeune fille marocaine de 18 ans était arrosée d'essence et brûlée vive par deux jeunes gens d'origine pakistanaise uniquement parce qu'elle refusait leurs avances ! Mais cette violence ne s'exerce pas seulement à l'encontre des femmes

des milieux les plus pauvres. La mort de Marie Trintignant, à l'été 2003, est là pour nous rappeler que même dans les classes aisées et fortunées, même dans les milieux cultivés, la violence des hommes envers les femmes sévit et même tue.

Cette semaine, à la télévision, un clip publicitaire montre la terreur vécue par une femme violentée dans ses propres murs. « La violence n'est pas une affaire privée », proclame cette campagne qui rappelle les peines encourues par les auteurs de violences conjugales. Oui, il faut que les femmes victimes de ces violen-

ces dans le cadre familial osent témoigner et porter plainte contre ces agresseurs à domicile. Il faut que leurs agresseurs sachent ce qu'il en coûte et soient condamnés.

Il faut aussi se battre contre cette oppression sexiste que les femmes subissent quotidiennement mais que la société tolère. Au travail, dans la rue, le métro, dans tous les aspects de la vie sociale, les agressions verbales, les blagues douteuses voire les publicités racoleuses sont le terreau dont se nourrit la violence domestique.

Sophie GARGAN

Lutte Ouvrière soutient la MANIFESTATION contre les violences faites aux femmes

organisée par le Collectif national pour le droit des femmes.

Vendredi 25 novembre, à 18 h 30, à Paris

devant l'entrée principale du Cimetière du Père-Lachaise (M° Père-Lachaise)